

GUIDE ACADÉMIQUE

« LIAISON BAC PRO-BTS »

2014 - 2015

Académie de Lille

Version du 20/01/2015

Le mot du recteur

Le projet académique 2013-2016 que j'ai initié affirme l'ambition de l'académie de Lille « d'agir ensemble pour l'équité scolaire ».

Dans ce cadre, l'axe « Agir sur la diversification et la sécurisation des parcours des élèves pour assurer un égal accès à la formation, la qualification et l'insertion » se décline en son quatrième volet à travers le renforcement de l'attractivité des voies technologiques et professionnelles, ainsi que l'ouverture des jeunes sur l'entreprise. Pour ce faire, il nous faut améliorer l'accès des bacheliers professionnels et technologiques dans les filières supérieures, et notamment favoriser l'accès et la réussite en BTS des élèves avec mention issus de Bac pro par un accompagnement adapté en développant le travail entre équipes de lycée professionnel et de BTS. Cet objectif nous impose de porter le taux de passage de la classe de terminale Bac Pro en BTS à 25%.

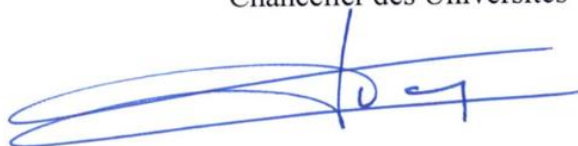
Dès cette rentrée scolaire, les classes de Section de Technicien Supérieur accueilleront donc une part plus importante de bacheliers professionnels. Pour aider les équipes de direction et les enseignants, j'ai demandé aux corps d'inspection de mettre en place un accompagnement, qui se concrétise, d'une part, par ce guide académique, recueil de conseils pratiques et théoriques ainsi qu'espace de mutualisation des initiatives de terrain déjà existantes et, d'autre part, par une présence accrue auprès des établissements concernés.

Il est important à la fois de préparer nos élèves de lycée professionnel en amont, dès la première professionnelle, à acquérir les compétences et les connaissances leur permettant de réussir en classe de STS, et de les soutenir tout au long de leurs années d'étude dans l'enseignement supérieur. Le travail commun des enseignants de lycée professionnel et de BTS est une des clefs de la réussite attendue. Je sais que ces échanges sont déjà bien engagés et souhaite les encourager.

Je sais pouvoir compter pleinement sur l'engagement de toute notre communauté éducative pour assurer la réussite de nos élèves de baccalauréat professionnel en BTS.



Jean-Jacques Pollet
Recteur de l'Académie de Lille
Chancelier des Universités



Sommaire

Introduction	4
Partie 1 : les élèves	5
Le contexte académique	5
Étude sur les bacheliers professionnels	6
Partie 2 : pistes pédagogiques	12
Préparation en classes de premières et terminales professionnelles	12
Accueil des bacheliers professionnels en BTS	15
L'utilisation du PEAC	20
Partie 3 : regards sur les programmes	21
Faciliter la liaison entre « français » et « culture générale et expression »	21
Les langues vivantes	32
En sciences physiques et chimiques	42
Mathématiques et sciences-physiques	45
Mathématiques et rénovation des programmes de BTS	47
Regards croisés sur les compétences des bacs pro ASSP, SPVL et les BTS ESF et SP3S	50
Approche disciplinaire - Économie / Droit / Management	59
Partie 4 : Expérimentations et dispositifs académiques	62

Introduction

Ce guide académique a pour vocation d'aider les proviseurs, les chefs d'établissements, les professeurs à préparer les élèves de baccalauréat professionnel à s'orienter en section de technicien supérieur et, bien sûr, à les faire réussir. Pour cela, il est important de réfléchir à la fois sur le recrutement et le profil des étudiants, sur les modalités pédagogiques d'enseignement, sur la mise en œuvre des programmes, sur les dispositifs envisageables, sur le travail de préparation des élèves, sur leur travail personnel, à la fois en classes de première et terminale professionnelles, ainsi que sur les deux années de la formation en STS.

Le guide n'a évidemment aucune intention d'être modélisant. Il apporte des pistes, des idées, mutualise les ressources académiques, propose des conseils qu'il reviendra à chacun de s'approprier et d'adapter à une situation locale, à un type de formation.

Ce guide se veut évolutif, et pourra être actualisé en fonction des retours des équipes, de leurs demandes, et des nouvelles ressources académiques qui apparaîtront tout au long de l'année scolaire.

Le document est découpé en quatre grandes parties :

- **partie 1 : les élèves**
- **partie 2 : les pistes pédagogiques**
- **partie 3 : les regards sur les programmes et les compétences**
- **partie 4 : les exemples de dispositifs et d'expérimentations**

Ce guide a été réalisé par les corps d'inspection de l'académie de Lille avec la participation de tous les acteurs du système éducatif. Nos remerciements les plus chaleureux à tous les contributeurs, nombreux et passionnés.

Partie 1 : les élèves

Le contexte académique

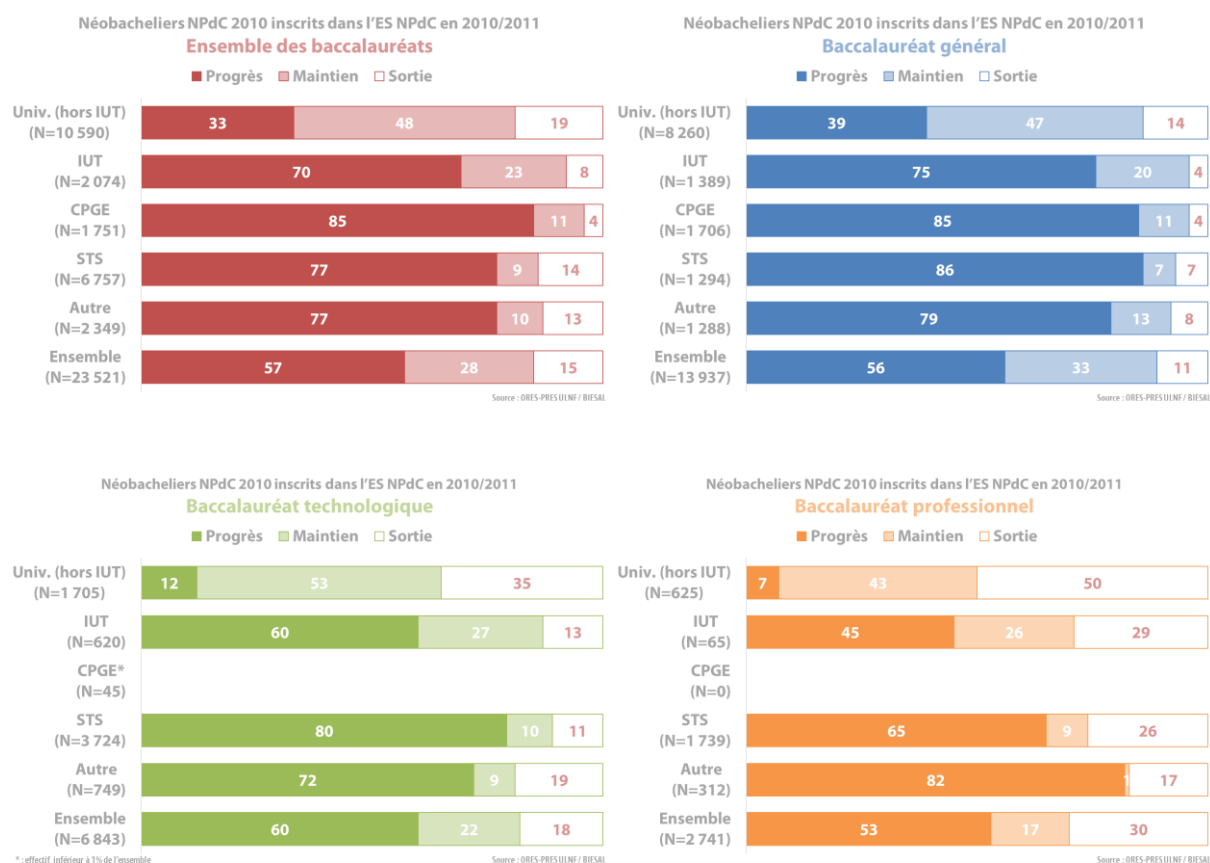
L'observatoire Régional des Etudes Supérieures (ORES) du Nord Pas de Calais réalise chaque année des analyses des flux d'orientation des élèves, ainsi que des études sur la réussite des étudiants.

Visualisons dans un premier temps l'orientation en STS des élèves en fonction du baccalauréat obtenu :



Il est instructif de s'intéresser à la réussite des étudiants en fin de première année d'études supérieures, en fonction de leur origine.

Sur les graphiques ci-dessous, « Progrès » indique un passage en deuxième année d'une filière de l'enseignement supérieur du Nord Pas de Calais, « Maintien » signifie une année d'études au même niveau que l'année précédente, et « Sortie » repère les étudiants sortant du cycle d'études entrepris.



Étude sur les bacheliers professionnels

Partie 1 : le vivier

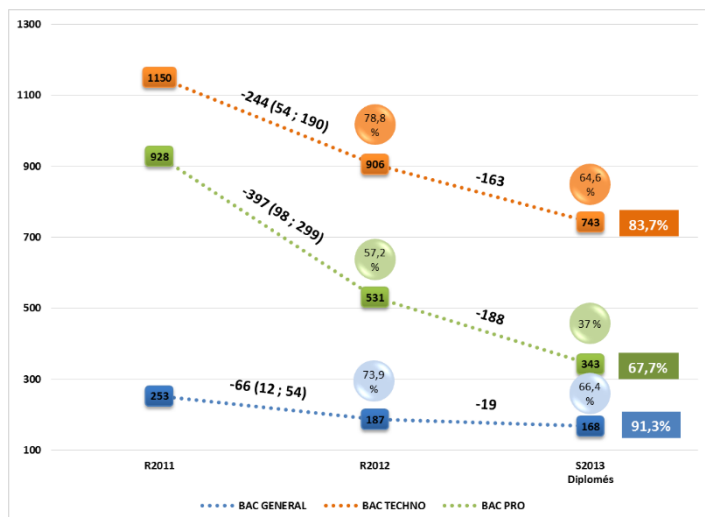
La généralisation de la RVP suscite depuis quelques années une ambition croissante de poursuite d'études des élèves de Bac Professionnel. De plus en plus d'élèves titulaires de ce diplôme choisissent de prolonger leur formation vers un niveau supérieur, le plus souvent en BTS. S'il est légitime de favoriser l'aspiration du plus grand nombre de ces élèves à poursuivre leur formation vers un niveau de qualification plus élevée, il est tout aussi légitime, au regard des résultats obtenus par cette catégorie d'étudiants, de s'interroger sur la typologie de ce public afin de mettre en place les dispositifs pédagogiques qui permettront une meilleure réussite de ces étudiants.

L'analyse qui suit s'appuie sur les données relatives au parcours des étudiants entrés en STS à la rentrée 2011 ainsi qu'aux résultats produits par ces étudiants à la session de 2013 du BTS. Une analyse comparative entre les étudiants issus de Bac Professionnel et ceux issus d'autres formations est proposée. Par ailleurs, une étude portant sur la réussite des étudiants issus de Bac Pro en fonction de la mention obtenue à ce diplôme est également menée.

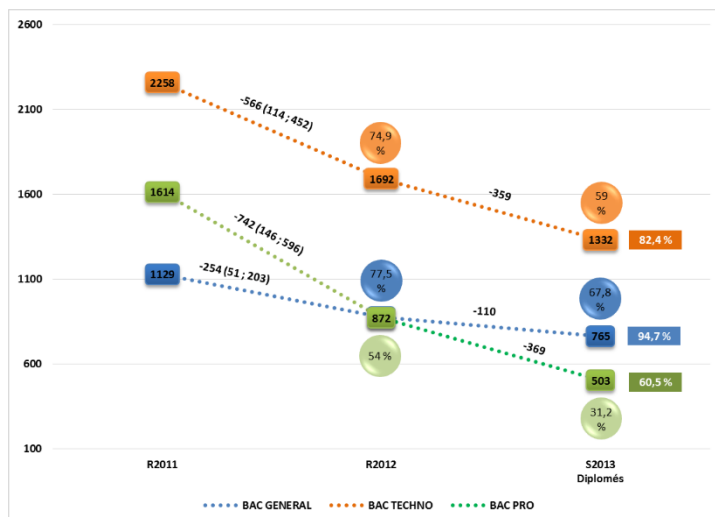
1. Parcours et réussite des étudiants en fonction de la filière Bac suivie

Les graphiques ci-dessous retracent les parcours des étudiants entrés en STS des domaines de la production et des services. Chacune des courbes représente une catégorie d'étudiants en fonction de la filière Bac suivie lors de sa scolarité au lycée.

BTS Production



BTS Services



Note de lecture : à la rentrée 2011, 928 étudiants étaient scolarisés en première année de BTS production en FISS. Parmi ces étudiants, 531 ont accédé à la 2^{ème} année de BTS production en FISS à la rentrée 2012 (soit 57,2 % de l'effectif de départ), 98 ont doublé et 299 sont sortis de FISS. 343 étudiants ont obtenu le diplôme à la session 2013 soit 37 % de l'effectif de départ. Le taux de réussite à l'examen pour cette catégorie d'étudiants était de 67,7 % pour cette session.

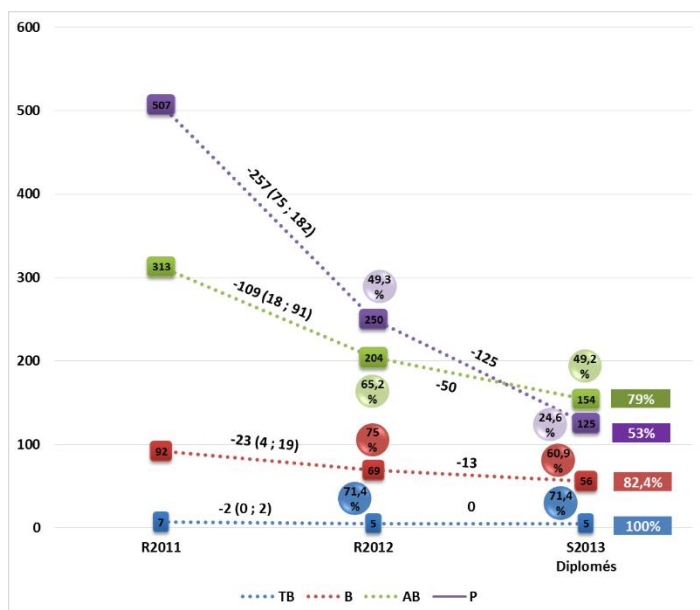
Qu'il s'agisse des BTS Production ou des BTS Services, les étudiants issus de Bac Professionnel sont deux fois plus nombreux que ceux issus d'autres filières Bac à sortir de formation en cours de cycle. Seul un tiers des étudiants issus de Bac Professionnel obtient le BTS deux ans après leur entrée en formation. L'essentiel des sorties de formation se concentre sur la première année de formation. Ce constat est toutefois à relativiser car une partie de ces étudiants effectue leur deuxième année de formation sous statut d'apprentis.

Par ailleurs, le taux de réussite des étudiants issus de Bac Professionnel est très nettement inférieur aux autres catégories d'étudiants. L'écart avec les résultats des étudiants issus de Bac Technologique est de 15 points pour les BTS Production et de 22 points pour les BTS Services.

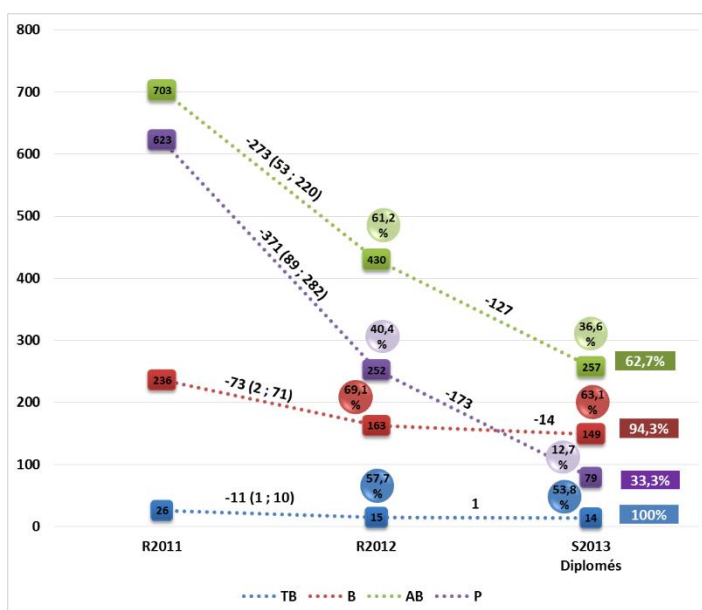
2. Parcours et réussite des étudiants issus de Bac Professionnel en fonction de la mention obtenue au Bac

Les graphiques suivants présentent l'évolution du flux d'étudiants issus de Bac Professionnel durant leur cursus pour les STS des domaines de la production et des services. Chacune des courbes représente une catégorie d'étudiants en fonction de la mention obtenue au Bac Professionnel.

BTS Production



BTS Services



Note de lecture : à la rentrée 2011, 507 étudiants scolarisés en première année de BTS production en FISS avaient obtenu une mention passable au Bac Professionnel. Parmi ces étudiants, 250 ont accédé à la 2^{ème} année de BTS production en FISS à la rentrée 2012 (soit 49,3 % de l'effectif de départ), 75 ont doublé et 182 sont sortis de FISS. 125 étudiants ont obtenu le diplôme à la session 2013 soit 24,6 % de l'effectif de départ. Le taux de réussite à l'examen pour cette catégorie d'étudiants était de 53 % pour cette session.

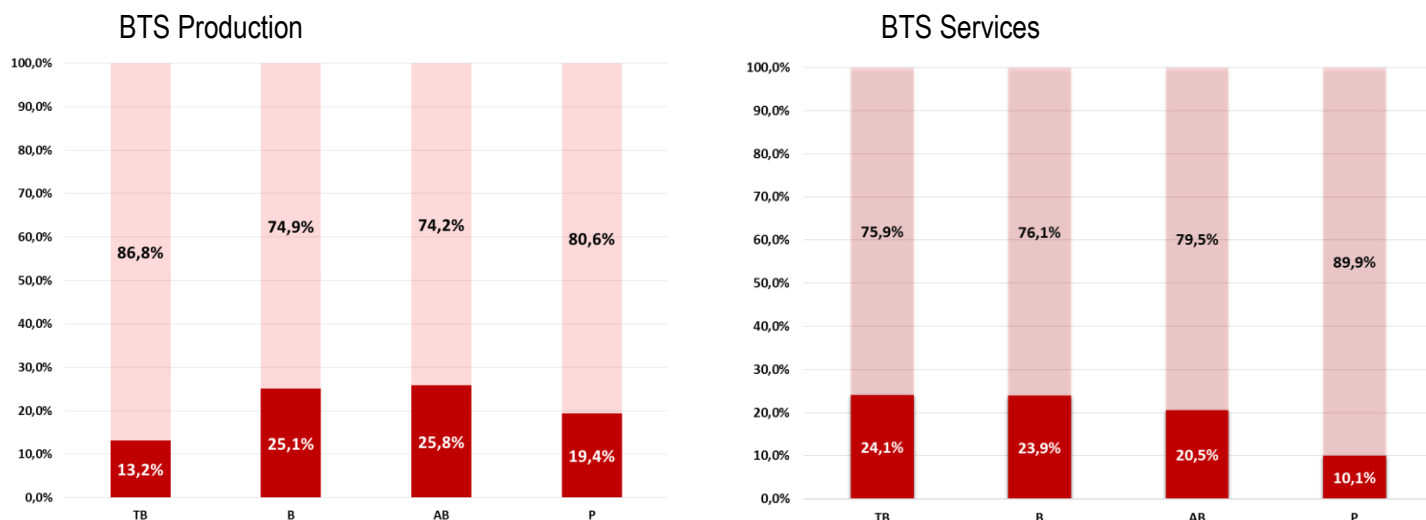
La proportion des étudiants n'ayant pas obtenu de mention au Bac Professionnel est majoritaire dans les effectifs de STS. Pour les BTS Service, la part de ces étudiants s'élève à 39,2 %, alors que pour les BTS Production elle atteint 55,2 %. Pour cette catégorie, seul un étudiant sur quatre pour les BTS Production et un étudiant sur huit pour les BTS Services obtiennent le BTS à l'issue des deux années de formation.

L'essentiel des sorties de formation en cours de cycle se déroule la première année de formation. Près de deux tiers des étudiants n'ayant pas eu de mention au Bac Professionnel n'accèdent pas à la deuxième année de BTS. Ce chiffre se réduit significativement lorsque la mention obtenue au Bac Professionnel est élevée. La corrélation entre le niveau de mention obtenue au Bac Professionnel et le nombre de sorties de formation en cours de cycle est très nettement marqué.

En ne prenant en considération que les catégories d'étudiants ayant obtenu une mention TB, B ou AB au Bac Professionnel, le taux de réussite moyen à l'examen (moyenne pondérée) se rapproche très nettement du taux de réussite des étudiants issus de Bac Technologique, particulièrement pour ce qui concerne les BTS Production : 80,4 % contre 83,7 % pour les BTS Production et 75,2 % contre 82,4 % pour les BTS Services. Sans être totalement satisfaisante, la performance établie par cette catégorie d'étudiants mérite d'être soulignée.

3. Poursuite d'études des élèves de Bac Professionnel en fonction de la mention obtenue au Bac

Les graphiques suivants présentent, pour les STS des domaines de la production et des services, la répartition des effectifs d'étudiants issus de Bac Professionnel au regard de la mention qu'ils ont obtenue au Bac.



Note de lecture : à la rentrée 2011, parmi les étudiants présents en première année des BTS Production issus de la filière Bac Professionnel, 13,2 % avaient obtenu une mention TB au Bac Professionnel, 25,1 % une mention B, 25,8 % une mention AB et 19,4 % une mention passable.

L'effectif présent dans les BTS Production est plutôt centré autour d'un niveau de mention moyen alors que celui présent dans les BTS Services est davantage constitué d'étudiants ayant obtenu des mentions plus élevées. Il est cependant surprenant de constater qu'alors même que l'obtention d'une mention TB ou B ouvre le droit d'accès à une poursuite d'études en STS, moins d'un élève sur deux ayant obtenu l'une de ces mentions a fait ce choix à la rentrée 2011 : 38,2 % pour les BTS Production et 48 % pour les BTS Services. L'écart de 10 points en faveur du secteur des services reflète manifestement la situation du marché de l'emploi dans ce secteur d'activité où l'essentiel des recrutements depuis quelques années ne se situe plus au niveau IV mais plutôt au niveau III.

Ce constat est toutefois à relativiser sachant qu'il ne prend pas en compte les poursuites d'études en BTS par apprentissage des élèves de Bac Professionnel. Celles-ci sont particulièrement nombreuses dans certains BTS du domaine de la production. Par ailleurs, il est nécessaire de rappeler que le Bac Professionnel reste un diplôme très prisé des professionnels. Il constitue, dans certains domaines d'activités, un véritable passeport pour l'accès à un premier emploi. Il est donc tout à fait probable qu'une majeure partie des élèves titulaires d'un Bac Professionnel avec mention ait trouvé un emploi à l'issue de leur formation.

4. Conclusion

L'analyse présentée permet de confirmer l'hypothèse selon laquelle la réussite en BTS des élèves de Bac Professionnel serait largement conditionnée par la mention obtenue au Bac. Le succès qu'enregistrent les étudiants issus de Baccalauréats Professionnels et ayant obtenu une mention TB, B ou même AB est plutôt encourageant. Il doit nous engager dans une démarche visant à une meilleure détection des potentialités des élèves afin d'augmenter le flux de ces catégories d'élèves vers les classes de STS.

Un « réservoir » de mention TB et B existe, celui-ci doit pouvoir être davantage exploité au profit d'une poursuite d'études des élèves possédant les meilleures aptitudes. Sur ce plan les marges de progrès sont considérables.

Partie 2 : pistes pédagogiques

Préparation en classes de premières et terminales professionnelles

Problématique : accompagner la poursuite d'études

- Certains élèves de Bac Pro poursuivent leur formation en BTS.
- Comment amener davantage d'élèves à envisager une poursuite d'études ?
- Comment aider nos élèves à développer les attitudes et compétences qui leur permettront de réussir leur poursuite d'études ?

Les axes de progrès

- Les enseignants de lycée professionnel doivent avoir connaissance des besoins des élèves de BAC PRO lors d'une poursuite d'études en BTS.
- Les élèves doivent être sensibilisés assez tôt à la possibilité de poursuite d'études en BTS et informés des attendus de ces formations.
- Un phasage des activités amorcé en première permet à la fois de développer des compétences et attitudes et d'apporter des compléments disciplinaires.

Analyse de pratiques : accompagnement personnalisé en LP, accompagnement de la poursuite d'études

1. Interview

Faire un questionnaire auprès d'élèves de BTS et d'enseignants de BTS sur « leur ressenti » concernant les points forts, les points faibles, les différences les plus frappantes entre BAC PRO et BTS (cf. Annexe 1).

Recueillir des « morceaux choisis » des réponses des élèves et des enseignants (par écrit et/ou par oral).

2. Phasage

Le travail sur la liaison BAC PRO/BTS doit être amorcé *dès le second semestre de la classe de première*. Il sera axé sur *la motivation et l'ambition*.

En terminale, il est préférable de positionner les compléments disciplinaires préférentiellement sur le second semestre.

Les programmes complémentaires de mathématiques proposés aux élèves souhaitant poursuivre en BTS nécessitant de nombreuses heures, il est important de bien planifier l'Accompagnement Personnalisé sur l'année.

(Consulter par exemple les ressources proposées sur le site ac-nancy.fr ou ac-reims.fr, avec des tableaux croisés des référentiels).

Le premier semestre de terminale sera consacré au développement de compétences et attitudes dépassant les seuls cadres disciplinaires mais néanmoins ressenties comme des difficultés par les élèves et enseignants de BTS :

- **Connaissance des parcours**
- **Mémorisation**
- **Abstraction, culture générale et ouverture d'esprit**
- **Autonomie et responsabilité**
- **Méthode et rythme de travail.**

Motivation et ambition

Intervention d'élèves de BTS puis visite d'une section BTS, intervention d'un enseignant de BTS.
Proposition d'exercices valorisant la confrontation à la difficulté.

3. Connaissance des parcours

Préparer un document permettant d'optimiser la visite des élèves au Salon de l'étudiant.
Gestion des inscriptions post-bac.

4. Mémorisation

En BTS, certaines procédures sont à connaître par cœur et cela pose problème à certains élèves.

Une des questions essentielles à se poser est donc de savoir comment travailler, avec eux, leur capacité de mémorisation ?

Attention : les éléments que l'élève aura à apprendre en Accompagnement Personnalisé doivent être issus des référentiels de son BAC PRO.

[Ressources possibles :

Antoine de La Garanderie, philosophe et pédagogue, et ses travaux sur la gestion mentale; Site apprendre à apprendre ;

Jeux collectifs de mémorisation]

5. Abstraction, culture générale et ouverture d'esprit

- ✓ Entretien cognitif : Proposer des exercices à difficultés croissantes puis proposer aux élèves ayant fait des erreurs un entretien cognitif : l'élève explique sa démarche.
- ✓ Donner du sens à l'écriture mathématique (travail de traduction français/maths), étude de textes de mathématiques d'avant François Viète.
- ✓ Il faut passer des tâches simples aux tâches complexes autour d'un thème mais par le prisme de plusieurs matières. On travaillera davantage l'argumentation.
- ✓ La délibération : A travers l'étude d'un dossier, l'élève doit être capable de se positionner, puis de se décentrer pour concevoir différents avis et les intégrer. Il doit donc structurer sa pensée et produire une synthèse. Ce travail comporte des phases orales et écrites.

Par exemple, la question suivante se prête particulièrement bien à un travail pluridisciplinaire en Accompagnement Personnalisé : « *En quoi les avancées scientifiques et techniques nécessitent-elles une réflexion individuelle et collective ?* » (cf. Programme de Français, objet d'étude de 1^{ère} BAC PRO).

6. Autonomie et responsabilité

- Projet de recherche documentaire avec production et présentation orale sur un thème choisi par les élèves et les enseignants. Une présentation en dehors du cadre de l'Accompagnement Personnalisé donnera une toute autre dimension au projet : présentation en école primaire, collège, portes ouvertes.
- Parrainage d'un élève de seconde.
- Aider l'élève à s'évaluer/s'auto-évaluer dans son projet.

7. Annexe 1 : quelques réponses d'étudiants en BTS provenant de Bac Pro au questionnaire

Points faibles pour un élève venant de Bac Pro poursuivant en BTS

Les maths

La physique

Des cours trop abstraits et qui n'ont parfois aucun rapport avec la formation

Méthode de travail

Travail personnel

Points forts pour un élève venant de Bac Pro poursuivant en BTS

Les matières professionnelles

Plus de stages que les autres, connaît mieux la vie en entreprise.

Plus de maturité

Changements auxquels les élèves ne s'attendaient pas entre le Bac Pro et le BTS

Ne pas être considérés comme des adultes légitimes !

Cours très théoriques sans aucun rapprochement avec des tâches

professionnelles

Niveau élevé.

Annexe 2 : exemple d'expérimentation de dispositif modulaire

1) Identification des besoins :

- Valoriser l'élève de Bac Pro souhaitant poursuivre ses études
- Aider à construire un projet professionnel (orientation)
- Faire prendre conscience aux élèves de l'écart attendu entre le Bac Pro et le BTS
- Informer sur les attentes et les exigences liées à cette poursuite d'études
- Préparer à l'entrée en BTS
- Intégrer et suivre les étudiants en BTS issus de Bac Pro.

2) Mise en place d'un dispositif composé de 4 modules :

Modules	Intitulés
Classe de 1 ^{ère} (ex. 2 ^{ème} semestre)	Représentations et orientation
Classe de terminale (ex. 1 ^{er} semestre)	De l'enseignement professionnel au BTS
Classe de terminale (ex. 2 ^{ème} semestre)	De l'élève à l'étudiant
Classe de BTS 1 ^{ère} année (1 ^{er} semestre)	L'accompagnement de l'étudiant

Accueil des bacheliers professionnels en BTS

Éléments de contexte

La rénovation de la voie professionnelle, notamment la préparation du baccalauréat professionnel en trois ans après la classe de troisième, a transformé les représentations liées à ce parcours dont l'organisation temporelle et structurelle est maintenant analogue à celle des parcours par les voies générale et technologique. Davantage de bacheliers professionnels aspirent, comme les autres bacheliers, à des poursuites d'études supérieures en STS surtout dans cette période où la conjoncture économique retarde l'insertion professionnelle des jeunes diplômés à ce niveau.

L'accès de droit en STS aux bacheliers professionnels ayant obtenu une mention « Bien » ou « Très Bien » (décret 26 août 2005) combiné à une progression continue du nombre de ces mentions, a également participé fortement, ces dernières années, à l'élévation du taux d'orientation des bacheliers professionnels en STS. Globalement, le choix de la spécialité du BTS visé par la poursuite d'études se fait dans la continuité de la spécialité du baccalauréat professionnel d'origine. Le taux de réussite au BTS des bacheliers professionnels est encore bien en deçà de celui des bacheliers généraux ou technologiques (voir le tableau ci-dessous).

Diplôme déclaré à l'inscription		Nbre d'inscrits		Part des candidats		Taux de réussite	
		2012	2013	2012	2013	2012	2013
BAC GÉNÉRAL	Admis	2 738	2 761				
	Total	3 262	3 237	29,93 %	28,33 %	83,94 %	85,30 %
BAC TECHNO	Admis	3 672	3 681				
	Total	4 967	4 805	45,57 %	42,05 %	73,93 %	76,61 %
BAC PRO	Admis	1 205	1 660				
	Total	2 220	2 957	20,37 %	25,88 %	54,28 %	56,14 %
AUTRES	Admis	254	244				
	Total	450	429	4,13 %	3,75 %	56,44 %	56,88 %
TOUS	Admis	7 869	8 346				
	Total	10 899	11 428			72,20 %	73,00 %

Résultats au BTS (toutes spécialités) à session 2013 dans l'académie de Lille en fonction du type de baccalauréat déclaré à l'inscription.

La rénovation de la voie technologique (STG vers STMG, STI vers STIDD ...) a conduit à démarquer les baccalauréats technologiques des baccalauréats professionnels afin de mieux préparer les bacheliers technologiques aux poursuites d'études supérieures. Les compétences développées dans la voie technologique sont désormais plus scientifiques et les approches sont davantage conceptuelles. L'orientation après ces nouveaux baccalauréats technologiques commence à évoluer : davantage de bacheliers technologiques choisissent l'IUT au détriment de la STS.

Par exemple, au niveau national, la rentrée 2013 voit une évolution de l'orientation après le baccalauréat STI2D (données nationales issues d'Admission Post Bac) : en ce qui concerne les 7 formations les plus demandées qui correspondent à 99 % des demandes, les répartitions pour les vœux 1 se font de la façon ci-dessous.

La volonté académique consiste, parmi d'autres axes de progrès, à lutter contre le décrochage scolaire, à augmenter le flux de bacheliers professionnels en STS et à augmenter le flux de bacheliers technologiques en IUT.

Type de formation	Tous Vœux 1		Filles Vœux 1	
	STI 2012	STI2D 2013	STI 2012	STI2D 2013
BTS - BTA	17757	12500	959	753
DUT	6040	7508	257	358
Licences	1593	2061	126	151
CPGE	932	1022	59	73
Formations d'ingénieurs	530	993	33	56
Mise à niveau, Année préparatoire, Mention complémentaire	440	467	102	97
Ecoles d'architecture	174	412	25	111

Les difficultés à surmonter

Favoriser la réussite de tous en STS peut se décliner en deux catégories d'actions :

- mieux se préparer en pré-bac pro à la poursuite d'études en STS ;
- gérer et exploiter l'hétérogénéité des étudiants en STS.

Les bacheliers professionnels rencontrent des difficultés de trois ordres :

- Des difficultés liées à leur formation antérieure en lycée professionnel où le travail est le plus souvent un travail d'exécution et où le lycéen a peu ou pas de travail à faire à la maison. D'autre part, les 22 semaines de PFMP « cassent » le rythme, notamment en enseignement général.
- Des difficultés liées à l'image de l'élève en lycée professionnel : sentiment d'infériorité par rapport aux élèves venant de la voie générale ou technologique ; manque de confiance en soi (... fatalité, découragement, décrochage ...).
- Des difficultés liées aux représentations : chez les enseignants, le plus souvent, qui méconnaissent les référentiels des Baccalauréats professionnels pour les professeurs de STS, de BTS pour les PLP ; chez les élèves qui classent les filières en filières nobles et filières moins nobles.

Le processus d'orientation, de préparation et d'accompagnement de l'élève tout au long de la passerelle Bac pro – BTS

La liste des dispositifs décrits ci-après est un recueil d'actions favorisant la liaison Bac pro – STS, mises en place depuis plusieurs années dans des établissements de l'académie de Lille, qui méritent d'être analysées, dupliquées, adaptées et transposées à des situations spécifiques (type de filières, type de publics, nombre d'établissements impliqués dans la liaison ...).

1 – Collaboration entre les équipes pédagogiques de Bac pro et de STS

Objectifs :

- Mieux se connaître entre professeurs d'équipes pédagogiques différentes (bac pro, BTS)
- Faire découvrir aux enseignants les référentiels des diplômes pour qu'ils prennent connaissance :
 - d'une part, des compétences construites dans les classes de baccalauréats professionnels
 - d'autre part, des compétences développées dans le cursus d'études du BTS
- Connaître les approches didactiques et pédagogiques pratiquées dans les sections de baccalauréats professionnels et celles de techniciens supérieurs.
- Compte tenu de ces différents éléments, organiser la liaison afin de détecter les élèves de terminale professionnelle susceptibles de poursuivre avec succès les études en section de techniciens supérieurs.

Exemples de modalités :

L'essentiel est que les équipes pédagogiques puissent se réunir régulièrement afin de travailler sur les objectifs déclinés ci-dessus, autour d'un véritable projet.

Au-delà de cette première approche, il est utile d'organiser des « réunions bilan » afin d'identifier les résultats positifs et ceux qui le sont moins. Une analyse de ces derniers cas pourrait permettre d'identifier et d'expérimenter d'autres axes d'action.

2 - Préparation en classes de premières et terminales professionnelles

Objectifs :

- Faire découvrir aux élèves de baccalauréat professionnel les possibilités de l'après-bac pro (vie active, poursuite d'études ...)
- Conforter le projet des élèves de bac pro qui souhaitent poursuivre leurs études en STS
- Préparer les élèves de bac pro ayant le projet de poursuivre leurs études en STS
- Faire découvrir aux élèves de baccalauréat professionnel les enseignements dispensés dans les sections de techniciens supérieurs.

Exemples de modalités :

Les exemples présentés ci-dessous n'ont pas vocation à présenter l'ensemble des expériences menées dans les établissements. Il s'agit de proposer aux équipes pédagogiques quelques pistes de réflexion qui pourront les conduire à des expérimentations locales.

- Utilisation des heures d'accompagnement personnalisé (AP) en LP par des professeurs de STS afin de présenter les attentes de ces enseignements et conforter les élèves dans leur projet ; ces heures peuvent également être utilisées pour des témoignages d'étudiants, eux-mêmes issus de la voie professionnelle ou encore pour faire intervenir des professionnels qui pourront montrer l'intérêt d'un niveau d'études à Bac + 2.
- Co-enseignement dans les sections de lycées professionnels afin de présenter les différentes méthodes de travail et les différentes approches pédagogiques.
- Élaboration d'un livret de compétence (portfolio informatique s'étalant de la classe de terminale bac pro à la première année de STS), ce qui permettra à l'élève, puis à l'étudiant qu'il deviendra, de construire progressivement les compétences attendues et de montrer une continuité entre les différents cycles.

3 - Accueil des bacheliers professionnels en STS

Il s'agit de gérer l'hétérogénéité des publics en STS.

Objectifs :

- Accueillir, rassurer et assurer la transition
- Outiller et accompagner
- Exploiter les atouts des différents publics
- Remédier
- Éviter les décrochages.

Exemples de modalités :

Différents dispositifs ont pu être expérimentés, la problématique de l'accueil des titulaires de baccalauréats professionnels n'étant pas nouvelle. Il est toutefois un écueil à éviter, celui de la stigmatisation d'une catégorie d'étudiants.

L'efficacité des dispositifs mis en place repose sur l'identification de besoins réels et d'une prise en charge adaptée afin d'apporter la réponse la plus pertinente possible à ces besoins identifiés. Il est nécessaire que le parcours de formation soit, autant que faire se peut, individualisé.

- Mises à niveau, comme en enseignement général, en fin de bac pro ou en début de première année de BTS ; afin d'éviter la stigmatisation évoquée plus haut, des heures peuvent être également prévues pour l'ensemble de la classe ; ainsi des heures d'adaptation peuvent être également prévues pour les étudiants issus de filières générales.
- Les dispositifs de formations de proximité ou d'établissements peuvent aussi être mis en place.

- La désignation de professeurs-référents et tuteurs constitue un dispositif permettant une individualisation de l'insertion du titulaire d'un baccalauréat professionnel, ce qui peut contribuer, par conséquent, à éviter le décrochage.

Au-delà de tous ces exemples présentés ci-dessus qui, rappelons-le, ne sont en rien exhaustifs, il est essentiel d'avoir toujours à l'esprit que les dispositifs mis en place ne seront porteurs de fruits que s'ils s'inscrivent dans la mise en place d'une véritable démarche de projet. Cela suppose notamment :

- une démarche volontariste destinée à atteindre un objectif,
- la construction d'un processus réfléchi et cohérent pour atteindre cet objectif.

Le projet devient alors une occasion de créativité, d'autonomie et de développement personnel et collectif.

Les objectifs de cette démarche de projet sont donc :

- de donner du sens aux différentes actions mises en place,
- de créer de nouveaux environnements pour apprendre où le numérique aura toute sa place,
- de développer des compétences à caractère transversal,
- de contribuer à la socialisation des élèves.

L'utilisation du PEAC

Le PEAC peut-être un outil pour redonner confiance, valoriser l'image des lycéens de bac pro.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle doit concerner tous les élèves sur l'ensemble des cycles de la scolarité. Un nombre très important de jeunes, particulièrement dans l'académie de Lille, sont formés dans la voie professionnelle. C'est donc un enjeu de formation commune et de justice sociale que de maintenir le continuum de l'éducation artistique et culturelle de l'école élémentaire jusqu'au lycée notamment dans la voie professionnelle et jusqu'en BTS. Cette continuité doit s'appuyer sur la diversité des publics, de leurs aspirations et de leur formation.

Ancrer l'éducation artistique et culturelle (EAC) en lycée professionnel et en BTS obéit à un enjeu majeur : rester prioritairement dans les pratiques quotidiennes de la classe. Il est donc essentiel d'intégrer dans l'EAC les compétences et les savoirs professionnels, pour les développer et les revisiter au sein de projets de création collective menés avec l'aide de partenaires artistiques, car le mariage des compétences stimule fortement les élèves et les jeunes étudiants.

La forte articulation entre citoyenneté et création artistique dans les filières professionnelles demande la formalisation de projets innovants obéissant à des principes et des règles spécifiques qui peuvent être accompagnés à la fois dans leur réalisation et leur conception par les partenaires institutionnels spécialistes des arts et de la culture. Poursuivre des visées éducatives au travers d'une pratique culturelle et artistique doit donc accompagner constamment la réflexion dans ces filières.

Enfin, il est important pour maintenir la continuité tout au long du parcours scolaire de diversifier les domaines artistiques accessibles et de rechercher des équilibres entre eux. La MAO par exemple (musique assistée par ordinateur) fait l'objet d'une demande forte peu satisfaite. Une éducation artistique et culturelle sera réussie dans ces filières si les élèves sont au terme de leur scolarité capables de construire, de manière lucide, autonome leurs propres choix artistiques, de les intégrer dans leurs habitudes de vie personnelle et/ou professionnelle et de les penser comme une ouverture sensible sur le monde et sur les autres.

Partie 3 : regards sur les programmes

FACILITER LA LIAISON ENTRE « FRANÇAIS » ET « CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION »

Les élèves issus de baccalauréat professionnel rencontrent souvent des difficultés dans les enseignements généraux dispensés en STS, et notamment en « Culture générale et expression ».

Les professeurs de STS expliquent ces difficultés par un manque de culture générale, une maîtrise insuffisante de la langue française à l'écrit et une autonomie peu développée que ce soit dans le travail à la maison (lectures personnelles) ou en classe (difficultés à prendre des notes). Ils mettent en revanche en avant le fait que les élèves issus de baccalauréat professionnel montrent une certaine aisance dans la prise de parole et ont un profil sensiblement identique à celui des élèves issus des filières générales.

Le programme d'enseignement de français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel précise que les compétences qu'il vise à construire doivent l'être « en lien avec les enseignements d'histoire, de géographie, d'éducation à la citoyenneté, de langues vivantes, d'arts appliqués, d'histoire des arts ».

La facilitation de l'accès aux Sections de Technicien Supérieur doit ainsi se penser de manière pluridisciplinaire. Les professeurs enseignant le Français en classe préparatoire au baccalauréat professionnel sont pour la grande majorité d'entre eux bivalents puisque PLP Lettres-Histoire et Géographie. Au-delà de l'enseignement du Français, il convient donc d'intégrer la prise en compte de la poursuite d'études dans les cours d'Histoire, de Géographie et d'Education civique même si ces disciplines ne sont pas enseignées en Section de Technicien Supérieur.

L'effet de seuil entre le niveau de compétences attendues en Français au terme du cycle de baccalauréat professionnel et celui requis en STS peut être atténué si le professeur de Lettres-Histoire et Géographie enseignant en lycée professionnel intègre dans sa progression sur les trois ans – et, en particulier, en première/terminale professionnelle – le fait qu'il prépare également un nombre significatif de ses élèves à poursuivre vers des études supérieures.

LE LEVIER DES PROGRAMMES

Le programme d'enseignement de français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel publié au Bulletin officiel spécial n° 2 du 19 février 2009 a été conçu de manière à préparer l'accès des élèves de lycée professionnel au BTS.

Les objectifs, contenus de l'enseignement et référentiel des capacités du domaine de la culture générale et expression pour le Brevet de Technicien Supérieur parus au Bulletin officiel n°47 du 21 décembre 2006 ont été définis sous la direction de l'Inspectrice Générale de Lettres qui a également piloté les programmes de baccalauréat professionnel : la volonté de créer des liens entre les deux programmes est explicite dès leur conception.

La première session de certification du baccalauréat professionnel dans le cadre des programmes de 2009 a eu lieu en juin 2013. Tous les élèves issus de lycée professionnel qui arrivent en STS depuis septembre 2013 ont donc suivi un programme de Français pensé pour faciliter la poursuite d'études.

LES FINALITÉS PROCHES

L'enseignement du français dans les classes préparatoires au baccalauréat professionnel vise l'acquisition de quatre compétences :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- devenir un lecteur compétent et critique
- confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Les programmes en vigueur pour les classes de STS précisent que : « Le but de l'enseignement Culture Générale et Expression dans les sections de techniciens supérieurs est de donner aux étudiants la culture générale dont ils auront besoin dans leur vie professionnelle et dans leur vie de citoyen et de les rendre aptes à une communication efficace à l'oral et à l'écrit. [...] Une communication efficace à l'oral et à l'écrit suppose la maîtrise d'un certain nombre de capacités et de techniques d'expression. Cette maîtrise suppose, à son tour, une connaissance suffisante de la langue (vocabulaire et syntaxe) et une aptitude à la synthèse pour saisir avec exactitude la pensée d'autrui et exprimer la sienne avec précision. »

Les deux référentiels assignent donc des finalités extrêmement proches à ces enseignements : entrée dans la communication écrite et orale, maîtrise de la langue, construction d'une identité culturelle, ouverture à autrui.

Les progressions pédagogiques des deux cycles se conçoivent naturellement dans un continuum.

LA MÊME CONCEPTION DE L'APPROCHE DES TEXTES LITTÉRAIRES

Le programme préconise en baccalauréat professionnel que « les lectures de textes littéraires, complétés par d'autres, tiennent une place importante dans le programme d'enseignement du français parce qu'elles sont le creuset d'une réflexion essentielle sur le monde et sur soi ». Il précise que « le lecteur est confronté aux diverses expériences humaines. Il enrichit dans l'espace du texte son expérience vécue et apprend à lire le monde : il participe aux débats moraux, politiques, philosophiques, esthétiques... ». Les textes officiels du BTS stipulent que « la culture générale est développée par la lecture de tout type de textes et de documents (presse, essais, œuvres littéraires, documents iconographiques, films) en relation avec les questions d'actualité rencontrées dans les médias, les productions artistiques, les lieux de débat ».

Dans les deux cas, la présence des textes littéraires est affirmée. Chaque objet d'étude de baccalauréat professionnel indique des champs littéraires et doit comprendre au moins l'analyse d'une œuvre longue ; les bibliographies accompagnant les thèmes en vigueur au BTS comportent systématiquement nombre d'œuvres littéraires. Reste qu'il s'agit, dans les deux cas, d'aborder en premier lieu le texte littéraire comme médiation du monde et non de construire des connaissances littéraires pures (sur les auteurs, les mouvements ou les problématiques propres à la littérature par exemple). Il convient donc d'ouvrir très largement le champ des lectures jusqu'à l'immédiat contemporain et de diversifier les modes d'approches (lectures analytiques et intégrales mais aussi lectures cursives, lectures personnelles, parcours de lecture...). Chaque étude d'œuvre littéraire doit être explicitement rattachée à une des problématiques relatives à chacun des objets d'étude ou aux thèmes de BTS.

Les deux programmes précisent enfin que les textes littéraires sont étudiés « parmi d'autres » même si leur place doit être importante. Il s'agit dans les deux cas de construire une culture générale qui inclut une culture littéraire et artistique sans s'y limiter. La plupart des œuvres étudiées au cours du cycle du baccalauréat professionnel sont fictionnelles. Les programmes offrent pourtant explicitement la possibilité d'étudier des essais et certains objets d'étude s'y prêtent particulièrement.

En Seconde, l'objet d'étude « Des goûts et des couleurs, discutons-en » peut-être abordé à travers des essais sur la cuisine, le goût, les couleurs ou la critique d'art tandis que « Construction de l'information » conduit à l'étude d'essais de journalistes ou de réflexion sur les médias. Les essais sur les sciences, le progrès ou le devenir de l'humanité ont à l'évidence toute leur place en Première dans « L'Homme face aux avancées scientifiques : enthousiasmes et interrogations ».

En Terminale, le programme invite à apporter des connaissances sur les sciences humaines dans l'objet d'étude « Au XX^{ème} siècle, l'Homme et son rapport au monde » et le travail sur « La parole en spectacle » peut s'accompagner de la lecture de textes réflexifs sur les mises en scènes de la parole dans le discours politique ou dans les émissions de télévision. Les bibliographies accompagnant les thèmes de BTS accordent une place importante aux essais : les étudier en tant qu'œuvres longues dès le lycée professionnel habitue les élèves aux caractéristiques des textes d'idées qui ne sont souvent abordés que par courts extraits. Pour faciliter l'appropriation d'un essai en tant qu'œuvre longue, le professeur de lycée professionnel peut s'inspirer d'un protocole de lecture facilitant. Il s'agit, dans un premier temps, de partir des connaissances et représentations des élèves à propos du sujet abordé et d'ainsi créer une attente en problématisant la lecture. Le professeur apporte, dans un deuxième temps, les référents nécessaires à la compréhension de l'essai. Dans un troisième temps, la lecture analytique en classe d'un extrait significatif de l'œuvre permet à l'élève de trouver plus aisément des repères dans la lecture personnelle qu'il effectue, dans un quatrième temps. Si l'œuvre entière est trop ardue, le professeur pourra opter, conformément aux prescriptions des programmes, pour un parcours de lecture invitant l'élève à lire seulement les passages essentiels en fonction de la problématique.

Il convient enfin de varier les approches (lecture, écriture, schématisation, reformulations, débats) et de lire en réseau avec d'autres textes. De telles démarches permettent à l'élève d'aborder progressivement l'essai comme une œuvre à part entière et réduisent la difficulté qui le conduit à passer de textes simples et brefs en baccalauréat professionnel à des textes beaucoup plus denses en STS.

L'ORGANISATION PAR THÈMES PROBLEMATISÉS

Le programme de Français en baccalauréat professionnel est organisé en neuf objets d'étude (trois par années) dans lesquels doivent s'inscrire les séquences d'enseignement. Le programme de « Culture générale et expression » en STS spécifie : « En deuxième année, deux thèmes sont étudiés. Ces thèmes, dont l'un est renouvelé chaque année, font l'objet d'une publication au BO. Cette publication précise un intitulé, une problématique et des indications bibliographiques qui orientent et délimitent la problématique de chaque thème. » L'organisation des enseignements est donc conçue dans la même logique : chaque séance d'étude de la langue, de lecture, d'écriture, d'oral trouve son sens dans la mesure où elle apporte un éclairage à une problématique liée au thème ou à l'objet d'étude travaillé.

Certains thèmes de BTS font clairement écho aux objets d'étude de baccalauréat professionnel. Le thème « Risque et progrès » (BTS 2066/2007) renvoie à l'objet d'étude de Première « L'Homme face aux avancées scientifiques, enthousiasmes et interrogations ». Les thèmes « Paroles, échanges, conversations et révolution numérique » (BTS 2012/2013) ou « Faire voir : quoi ? Comment ? Pourquoi ? » (BTS 2007/2008) prolongent l'objet d'étude de Terminale « La Parole en spectacle ».

L'élève issu de baccalauréat professionnel retrouve donc en STS une même organisation de l'enseignement et des thèmes qu'il a déjà abordés au LP : le professeur de STS peut ainsi s'appuyer sur des acquis et le professeur de lycée professionnel approfondir l'approche des objets d'étude avec les élèves susceptibles de poursuivre leurs études.

La notion de « culture générale », qui se définit souvent intuitivement à partir de codes sociaux, est mal maîtrisée par la plupart des élèves de lycée professionnel. Ceux-ci possèdent évidemment des références culturelles qu'ils ne savent pas toujours organiser ni hiérarchiser. L'objet d'étude de Seconde, Des goûts et des couleurs, discutons-en, permet de faire réfléchir sur cette question dès le début du cycle : quels goûts exprimer dans quel contexte ? Comment expliciter une référence en dépassant le binaire « j'aime/je n'aime pas » ? Comment enrichir ses goûts ?... Des problématiques telles que « L'artisan est-il un artiste ? » ou « Un objet technique peut-il être une œuvre d'art ? » sont très pertinentes pour ouvrir le champ culturel. L'objet d'étude « Construction de l'information » est l'occasion d'augmenter les compétences à s'ouvrir au monde, à mieux s'informer et se documenter. Tous les objets d'étude, liant explicitement la culture « classique » aux expressions contemporaines, sont très fructueux, par exemple, dans le cadre des plages d'accompagnement personnalisé, de faire un point sur les questions d'actualité et de société ou les productions culturelles que les élèves connaissent pour les aider à les mettre en perspective, à les relier à des problématiques plus larges et à leur montrer concrètement comment ces connaissances empiriques peuvent être enrichies pour, par exemple, devenir des arguments ou des exemples mobilisés dans des débats ou des activités rédactionnelles. Ces activités gagnent à être systématisées pour chacun des objets d'étude et formalisées sous la forme d'un journal de culture générale qui pourrait être numérique.

Le développement de la culture générale passe aussi par une approche sensible : des actions culturelles permettant aux élèves de rencontrer les formes artistiques les plus diverses en spectateurs ou en acteurs doivent être systématiquement mises en œuvre (Ateliers de pratiques artistiques, concours de lecture, Lycéens au cinéma, rencontres d'écrivains...). Ces démarches s'inscrivent dans la logique du Parcours d'Education Artistique et Culturelle. En lien avec les Enseignements Généraux Liés à la Spécialité, le professeur de français pourra faire prendre conscience que la culture générale ne se limite pas à la culture lettrée : les cultures professionnelles (cuisine, automobile, mode...) seront travaillées avec grand profit pour élargir les champs de référence de l'élève mais aussi pour atténuer une fracture perçue entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel.

LA PLACE CENTRALE DONNÉE À L'APPRENTISSAGE DE L'ARGUMENTATION

Les programmes invitent à pratiquer toutes les formes de lecture, d'écriture ou d'expression orale. Ils affirment néanmoins clairement la place centrale dévolue à l'argumentation.

Chacun des objets d'étude est accompagné, dans le programme à destination des classes de baccalauréat professionnel, de trois questions qui participent à l'élaboration de la progression. De la première question (réactions premières des élèves) à la troisième question (élargissement) se dessine un parcours de réflexion, qui met en tension "je" et "les autres", le présent et le passé, l'ici et l'ailleurs.

En seconde, la place du « je » est centrale. L'élève sortant du collège progresse dans l'expression de ses goûts, s'empare d'une information de manière raisonnée ou se nourrit du parcours d'un personnage. On peut s'appuyer sur les connaissances et les capacités de l'élève en construisant une progression dont le premier objectif est de dépasser les préjugés, les assertions brutales, pour aborder des positions plus raisonnées. À partir d'une émotion, d'un ressenti : « j'aime », « je n'aime pas », on s'entraîne d'abord à justifier son opinion. Il s'agit ensuite de s'entraîner à enchaîner et organiser plusieurs arguments, enfin à prendre en compte ce que d'autres expriment et à construire un jugement plus élaboré à travers un échange d'opinions. Pour défendre sa position, il est nécessaire d'enrichir sa réflexion par des lectures, de trier et hiérarchiser les arguments. Tenir compte du point de vue de l'autre, modifier son jugement en fonction des arguments adverses, est en effet central dans tout travail sur l'argumentation. À partir des différentes questions qui organisent la réflexion menée autour des objets d'étude de seconde, l'élève apprend à prendre de la distance avec son ressenti, à le nuancer, à consulter et à intégrer les jugements des pairs, et à transformer le sien souvent péremptoire en une opinion plus élaborée et nuancée. En seconde, l'objectif majeur est de faire passer du ressenti à la thèse.

En première, il s'agit de passer du « je » au « nous ». Le sujet s'implique de manière consciente dans ce qu'il dit et le défend. Cette démarche relève de la conviction et de l'engagement et suppose donc la prise en compte de l'acceptation du risque encouru. L'apprentissage de l'argumentation passe par l'identification et la prise en compte, sur un sujet donné, de diverses positions. Qui sont les tenants de la première thèse et que disent-ils ? Que rétorquent les tenants de la thèse opposée ? Un tel apprentissage va de pair avec un travail sur la valeur des arguments, ainsi que sur les différents connecteurs et sur la négation polémique. Il prend appui sur le travail mené autour du fonctionnement de la contre-argumentation, car prendre en compte le point de vue d'autrui ne signifie pas l'adopter.

Il est donc nécessaire, pour produire une argumentation efficace, d'anticiper, de planifier et d'organiser son raisonnement en tenant compte des arguments de l'autre. La réflexion ne se situe plus seulement par rapport aux pairs mais prend en compte les discours d'experts contemporains (L'homme face aux avancées scientifiques...) ou plus anciens (Les philosophes de Lumières et le combat contre l'injustice). En première, l'objectif majeur est de défendre une position en prenant en compte le point de vue d'autrui.

En terminale, il s'agit de passer du « nous » à « l'Homme ». Le raisonnement tend à l'universel, prend en compte les valeurs collectives. Il relève de la délibération, c'est à dire d'une prise de position personnelle, de la défense cohérente d'un point de vue, sans passer sous silence le point de vue d'autrui, menant à une conclusion dans laquelle l'avis du scripteur/locuteur doit être nettement exprimé. On entre dans les contraintes de la délibération lorsqu'on doit faire la preuve de sa capacité à expliquer, argumenter, illustrer sans destinataire particulier, lorsqu'il ne s'agit pas seulement de convaincre et de persuader mais surtout de développer un discours fondé en raison sur un problème de société, et d'arrêter un choix personnel dans une réflexion qui échappe au couple vrai / faux. La réflexion se situe donc au niveau de l'universel que ce soit à travers la dimension philosophique de la littérature et des arts (L'homme et son rapport au monde), la prise en compte de la diversité humaine (Identité et diversité) ou l'interrogation sur les ressorts fondamentaux de la parole (La parole en spectacle). En Terminale, l'objectif majeur est de prendre une position personnelle en tant qu'être humain et plus seulement comme individu.

Le référentiel de BTS s'inscrit dans la même logique de progression dans l'apprentissage de l'argumentation. Il s'agit en effet de « développer le sens de la réflexion (précision des informations et des arguments, respect de la pensée d'autrui, formation à l'expression d'un jugement personnel) en proposant des textes et documents de qualité en accord avec les compétences de lecture du public concerné. »

Le programme de baccalauréat professionnel permet donc de préparer dès la seconde et, sur l'ensemble des trois années du cycle, les deux exercices d'écriture à partir desquels sont évalués les candidats au BTS : « rédaction d'une synthèse objective en confrontant les documents fournis » et « écriture personnelle : le candidat répond de façon argumentée à une question relative aux documents proposés. »

Le document ressource « Argumenter en voie professionnelle : quelle progression ? » est un précieux appui pour un travail commun entre enseignants de baccalauréat professionnel et de STS : il permet de mieux cerner les compétences des élèves et de définir une progression commune facilitant la progressivité entre les deux cycles : lectures de textes plus complexes, pratiques régulières de la rédaction de paragraphes argumentés, conception d'activité de synthèses de textes, organisation fréquente de débats, élaboration de grilles de critères de réussite, apprentissage systématique de la prise de notes pour dégager des idées...

LE LEVIER DE L'EXAMEN

Le Français est évalué en baccalauréat professionnel par une épreuve nationale ponctuelle d'une durée de 2H30 référée à l'un des trois objets d'étude de la classe de Terminale (Bulletin Officiel N°20 du 20 mai 2010). « Culture générale et expression » est évalué en BTS par une épreuve nationale ponctuelle d'une durée de 4 heures référée aux deux thèmes de deuxième année (Bulletin Officiel N°47 du 21 décembre 2006). Elles sont toutes deux organisées en deux parties : évaluation des compétences de lecture – évaluation des compétences d'écriture.

Les deux épreuves sont conçues dans le même esprit et graduées.

LE TRAVAIL SUR UN CORPUS

Les deux épreuves sont basées sur l'étude d'un corpus. Pour le baccalauréat professionnel, le support consiste en « un corpus de textes et documents (2 à 3) référé à l'un des objets d'étude de l'année de terminale ». Au BTS, « on propose trois à quatre documents de nature différente (textes littéraires, textes non littéraires, documents iconographiques, tableaux statistiques, etc.) choisis en référence à l'un des deux thèmes inscrits au programme de la deuxième année de STS. Chacun d'eux est daté et situé dans son contexte. » Les logiques d'organisation des sujets sont donc les mêmes : le corpus proposé en BTS comporte davantage de supports qui sont par ailleurs d'une plus grande longueur. Les élèves issus de lycée professionnel sont donc habitués à travailler sur un ensemble de textes. Le professeur de terminale peut donc proposer à ses classes des travaux de préparation à l'examen différenciés. Il est souhaitable par exemple, dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé voire même en évaluation, de proposer aux élèves se destinant à poursuivre en STS, un corpus comportant un ou deux supports supplémentaires ou d'allonger les textes et documents proposés afin de faciliter la transition avec le cycle suivant.

L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DE LECTURE

Les compétences de lecture évaluées dans les deux épreuves certificatives présentent également des similitudes. Le sujet de baccalauréat professionnel comporte une « Question portant sur le corpus : présentation du corpus. Le candidat rédige quelques lignes (de 3 à 6 environ) pour présenter les relations que les documents proposés dans le corpus entretiennent entre eux ». Au BTS, la première partie de l'épreuve consiste en une « synthèse (notée sur 40). Le candidat rédige une synthèse objective en confrontant les documents fournis ». Les compétences mobilisées sont donc identiques mais leur niveau de maîtrise attendu augmente fortement puisqu'il s'agit de passer de quelques lignes à une page. L'exercice de la synthèse doit être préparé dès le lycée professionnel : le professeur pourra par exemple initier ses élèves à l'emploi des tableaux de confrontation qui sont fort utilisés en première année de STS et absents des pratiques ordinaires en baccalauréat professionnel. Le recours au numérique peut apporter une aide précieuse dans cet apprentissage, notamment à travers la conception de cartes heuristiques.

L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES D'ÉCRITURE

L'évaluation des compétences d'écriture au baccalauréat professionnel prend la forme d'une réponse en une quarantaine de lignes et de façon argumentée à « une question posée en lien avec le corpus proposé en première partie ». Le libellé de la consigne comporte systématiquement la précision : « Vous répondrez à cette question dans un développement argumenté d'une quarantaine de lignes en vous appuyant sur les textes du corpus, sur vos lectures de l'année et sur vos connaissances personnelles ». En BTS, « le candidat répond de façon argumentée à une question relative aux documents proposés. La question posée invite à confronter les documents proposés en synthèse et les études de documents menées dans l'année en cours de culture générale et expression ». Les deux épreuves sont donc très proches : accent mis sur l'argumentation, question invitant à utiliser un corpus donné, appel aux connaissances acquises durant la formation et aux références personnelles. Les professeurs peuvent tirer parti de cette proximité pour mettre en œuvre des démarches communes susceptibles d'aider les élèves à surmonter la difficulté liée à la longueur et à la rigueur de l'écrit attendu.

La démarche de l'écriture longue, pratiquée dans les classes de CAP mais trop rarement dans les cycles suivants, est tout à fait pertinente pour l'apprentissage de la rédaction du développement argumenté. Cette approche permet d'envisager l'écriture comme un processus. La plupart des élèves conçoivent en effet l'écriture comme un « reflet de la pensée » ou un « épanchement d'un moi profond ». Ils sont souvent convaincus que l'écriture n'est qu'une mise au propre d'une pensée préalable, peinent à prendre en compte le lecteur et sont paralysés par une représentation réductrice du « bon français ». De ce fait, l'apprentissage de l'expression écrite leur semble peu utile. L'expertise est assimilée à une écriture en un seul jet qui explique la réticence à la correction interprétée comme signe d'échec. Face à cette conception de l'écriture comme le reflet inspiré de la pensée, le professeur doit en permanence montrer qu'un texte se travaille, se construit, se corrige et proposer des apprentissages systématiques et progressifs. Il convient de prendre en compte les analyses de Jean Ricardou qui oppose la vision inexacte et inhibante de l'écriture comme « quelque chose à dire » à celle, exacte et stimulante, de l'écriture comme « quelque chose à faire ». Toute écriture experte passe par des phases de réécriture : c'est une évidence pour l'écriture littéraire (génétique des textes) mais aussi pour les écrits du quotidien (courrier sur traitement de textes). Pourtant, les élèves, qui maîtrisent mal l'écriture experte utilisent très mal le brouillon. Les démarches consistant à élaborer un plan détaillé avant de passer à la rédaction ne sont pas pertinentes pour nombre d'élèves dont elle entrave la réflexion.

L'écriture est qualifiée de longue parce qu'il s'agit de produire un texte d'une quarantaine de lignes mais aussi parce qu'elle s'inscrit dans la durée. Elle s'effectue en trois temps. Dans un premier temps, le professeur étudie la consigne avec les élèves et une grille de critères de réussite est collectivement élaborée. Les élèves rédigent alors, seuls ou en groupe, sur papier ou sur écran, en classe ou à la maison, un premier jet. Ce premier jet est dans un deuxième temps évalué par le professeur. Outre des conseils relatifs à la maîtrise de la langue et à la structuration du texte, le professeur donne des indications pour enrichir l'argumentation. Il invite l'élève à mieux utiliser un document du corpus qu'il aurait négligé, à reprendre son cahier ou portfolio pour réactiver des connaissances qui seront utilisées dans la synthèse, à faire appel à sa culture personnelle. Les élèves procèdent alors à la réécriture de leur texte. Cette production est à nouveau évaluée par l'enseignant. L'élève procède à d'ultimes

ajustements pour, dans un troisième et dernier temps, aboutir à un écrit finalisé. Cette démarche très souple permet d'intégrer le recours au numérique : utilisation du traitement de textes, pratique de la classe inversée notamment pour la maîtrise de la langue.

LE LEVIER DE LA BIVALENCE

Si l'enseignement de l'Histoire et Géographie est peu développé en STS, des connaissances solides dans ces disciplines constituent un point d'appui important pour « créer une culture commune chez des étudiants arrivant d'horizons scolaires variés » et « développer la curiosité des étudiants dans le sens d'une culture générale ouverte sur les problèmes du monde contemporain » (Objectifs, contenus de l'enseignement et référentiel des capacités du domaine de la culture générale et expression pour le BTS, Bulletin officiel n°47 du 21 décembre 2006). En outre, la plupart des professeurs qui enseignent l'histoire, la géographie et l'éducation civique ont aussi en charge l'enseignement du français. Tout en insistant sur les approches et les méthodologies spécifiques de chaque discipline, ils doivent utiliser à bon escient cette bivalence pour développer la culture humaniste de leurs élèves (Ressources pour faire la classe : introduction). Une mise en œuvre réfléchie des programmes d'histoire, géographie, éducation civique de baccalauréat peut contribuer à une insertion positive des bacheliers professionnels en classe de STS.

LES PROGRAMMES DE 2009, UN LEVIER POUR RÉPONDRE AUX DIFFICULTÉS DES ÉLÈVES

Les finalités des programmes d'Histoire-Géographie-Éducation Civique de 2009 sont de comprendre le monde, d'en produire une lecture qui permette au bachelier professionnel d'y prendre toute sa place.

Il s'agit ici de déplacer la focale et de se placer à un autre point de vue, qui doit développer la curiosité, inciter aux rapprochements et aux comparaisons, donner envie dans l'espace et dans le temps, de mieux connaître et donc de mieux comprendre les hommes dans leur diversité et leur universalité.

Le programme d'histoire aide les élèves à mieux connaître et mieux comprendre la diversité des sociétés et la richesse des cultures.

Le programme de géographie vise à faire mieux comprendre le monde à travers l'étude des territoires.

Cet enseignement (l'Éducation civique) a pour finalité de préparer à l'exercice raisonné de la citoyenneté, qu'elle soit politique, économique, sociale ou culturelle. Agir en citoyen, c'est participer de manière constructive et responsable à la vie politique, sociale et professionnelle. (Programmes d'enseignement de l'histoire – géographie – éducation civique pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel Bulletin officiel spécial n° 2 du 19 février 2009)

Vivre en citoyen, thème de la seconde, entraîne forcément une réflexion sur le citoyen et la République, thème de la classe de première, et sur la responsabilité et l'engagement face au monde, thème de la terminale (Ressources pour faire la classe : introduction).

UNE MISE EN ŒUVRE RÉFLÉCHIE DES PROGRAMMES

Pour permettre à l'élève l'acquisition durable de repères, de notions et de démarches disciplinaires, mobilisables efficacement en STS, il convient de mettre en œuvre un enseignement problématisé, pensé sur les trois années du cycle, inscrit dans les territoires de proximité des élèves.

Problématisé car l'exposition d'un contenu factuel qui ne serait pas mis en perspective et relié à des enjeux ou des questionnements forts est incapable de faire sens.

Pensé sur les trois années du cycle, l'enseignement de l'histoire – géographie – éducation civique autorise la construction de notions complexes et de démarches disciplinaires propres à aborder les problèmes du monde contemporain. Ainsi, par exemple, la notion de « puissance » peut-elle être peu à peu construite depuis la seconde jusque la terminale à travers les programmes d'histoire comme de géographie ou d'éducation civique sous les angles aussi bien démographiques, qu'économiques ou géopolitiques. En histoire, l'inscription d'un événement dans le temps court et le temps long permet d'en interroger la portée.

Inscrit dans les territoires de proximité des élèves, les programmes de géographie deviennent aisément opératoires. L'approche de leurs dynamiques aide les élèves à se situer en tant que futurs professionnels et comprendre en situation la nécessité de poursuivre des études supérieures et d'être mobiles.

LE TRAVAIL DE L'ÉCRITURE ET DE LA LECTURE

Il faut faire écrire les élèves en classe. La pratique quotidienne doit intégrer cet apprentissage en distinguant la copie de l'écriture, en variant notamment les formes et les modes de la trace écrite, en initiant les élèves à la pratique de l'écrit intermédiaire qui accompagne et nourrit le travail intellectuel. Ce peut être l'occasion d'assumer pleinement la bivalence dans nos enseignements. (Ressources pour faire la classe : introduction)

L'écriture permet la formation d'une pensée structurée et la construction de savoirs historiques (Didier Cariou 2012) et géographiques. Elle mobilise les repères, notions et démarches travaillés précédemment et constitue un puissant levier pour transformer les informations en connaissances. Or, écrire est une compétence qui s'enseigne et s'apprend. Écrire, c'est récrire, le passage d'un écrit naïf à un écrit recevable sur le plan disciplinaire se fait en plusieurs étapes sous la conduite du professeur. Il est donc important de consacrer un temps de classe à l'écriture et à la réécriture. Le modèle de l'écriture longue mis en œuvre dans les classes de CAP peut être transféré avec bonheur dans les cours d'histoire-géographie des classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

Les pratiques d'écriture sont diverses. Dans la perspective du BTS, on favorisera autant que possible l'écriture de travail (annoter un document pour en dégager le sens ou l'organisation, prendre des notes

en autonomie...) et l'écriture informative qui rend compte de manière synthétique d'une lecture documentaire.

LE TRAVAIL SUR UN CORPUS

La lecture de documents ne se limite pas à l'étude contextualisée et approfondie d'un document. Les capacités « Repérer des informations identiques ou complémentaires dans un ensemble documentaire » et « Présenter à l'oral ou à l'écrit de manière synthétique les informations contenues dans une série de documents complémentaires » soulignent la nécessité de travailler sur un corpus documentaire comme le font déjà les élèves en français. Celui-ci peut être introduit dès la classe de seconde lors de la présentation du thème annuel et du « contexte de la croissance démographique » par exemple, 3 à 4 documents de natures variées sont proposés aux élèves accompagnés d'une consigne les amenant à repérer les points communs et les différences des documents du corpus.

L'ARGUMENTATION EN HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE

Les finalités civiques de l'enseignement de l'histoire et de la géographie impliquent une capacité à débattre, à argumenter et à justifier des choix et rejoignent l'enseignement de CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION. En effet il s'agit, dans les classes de STS de « développer le sens de la réflexion (précision des informations et des arguments, respect de la pensée d'autrui, formation à l'expression d'un jugement personnel) en proposant des textes et documents de qualité en accord avec les compétences de lecture du public concerné. » La confrontation et la mise à distance de points de vue sur un même sujet peut être menée dès la classe de seconde, tandis que l'argumentation en lien avec des conflits d'usage ou des choix d'aménagement des territoires peut être développée en terminale.

LE NUMÉRIQUE UNE AIDE A L'AUTONOMISATION DE L'ÉLÈVE

Les outils **NUMÉRIQUES** à la disposition des élèves et des enseignants constituent des points d'appui pour développer l'autonomie de l'élève. Un écrit scolaire peut ainsi se nourrir d'écrits préexistants disponibles sur l'Internet, un croquis de situation peut être réalisé à l'aide d'un globe virtuel, d'un ensemble de cartes disponibles sur des sites spécialisés.

Les langues vivantes

L'apprentissage des langues vivantes

L'enseignement des langues vivantes en BTS

L'objectif général de l'enseignement des langues vivantes en BTS est d'étendre, de consolider, d'approfondir, de diversifier la compétence langagière de base telle qu'elle est définie dans les programmes de second cycle.

L'approfondissement de la compétence linguistique dans le domaine économique, commercial, hôtelier ou industriel ne saurait déboucher sur des cours magistraux.

Cependant, la spécificité de chaque BTS requiert la maîtrise du langage de base propre sans que l'on puisse exiger du candidat une connaissance exhaustive des thématiques afférentes à chaque spécialité ou encore un lexique de haute technicité. Cet approfondissement se fera dans le cadre du ou des pays dont on étudie la langue.

L'étude des langues vivantes étrangères contribue à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel de l'individu. Pour l'étudiant de STS, cette étude est une composante de la formation professionnelle et la maîtrise de deux langues vivantes étrangères constitue une compétence fondamentale pour l'exercice de la profession. Hormis certains BTS tertiaires qui nécessitent l'apprentissage obligatoire de deux langues vivantes (LVA et LVB), il s'agit généralement d'une LV obligatoire et une facultative ou optionnelle. Il est à noter que dans plusieurs BTS, notamment certains BTS industriels, l'apprentissage de l'anglais en LV1 est obligatoire. L'enseignement d'une seconde langue vivante n'en est que plus judicieux afin de permettre aux étudiants de diversifier leur parcours.

On s'attachera donc à développer les activités langagières de compréhension et de production à l'écrit (comprendre, produire, interagir), mais également les compétences orales (comprendre, produire, dialoguer) dans une langue de communication générale, tout en satisfaisant les besoins spécifiques à l'utilisation de la langue vivante dans l'exercice du métier en inscrivant les textes et les tâches dans le domaine professionnel.

Le niveau à atteindre est celui fixé dans les programmes pour le cycle terminal (*B.O spécial n°9 du 30 septembre 2010 pour les séries générales et technologiques et B.O spécial n°3 du 17 mars 2011 pour les séries STI2D, STL et STD2A*) en référence au **Cadre Européen Commun de REFERENCE pour les Langues (CECRL¹)** :

1 Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer ; Conseil de l'Europe 2001.

Il est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.coe.int/T/DG4/Linguistic/Source/Framework_FR.pdf ou sur

http://www.editionsdidier.com/files/media_file_3403.pdf

Liens utiles: <http://www.emilangues.education.fr/formation/outils-europeens/cecrl>

<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>

- le niveau B2 pour la langue vivante 1 ou A et
- le niveau B1 pour la langue vivante 2 ou B

Pour le BTS CI à référentiel commun, le niveau à atteindre pour les deux langues vivantes obligatoires (LVA et LVB) est le même : B2.

Seul le référentiel de chaque BTS a valeur officielle et il convient de s'y référer pour consulter les enseignements, les programmes, horaires d'enseignement et règlements d'examen.

Le CECRL est un outil à disposition des enseignants. Il explicite, notamment, les indications de niveau par activités langagières définies dans les référentiels.

Présentation

Dans l'enseignement professionnel, toutes les formations préparant au CAP ou au baccalauréat professionnel proposent une langue vivante étrangère au titre des enseignements obligatoires.

Depuis la rentrée 2009, une deuxième langue vivante est obligatoire pour tous les baccalauréats professionnels du secteur des services.

La maîtrise d'une ou de plusieurs langues vivantes fait partie intégrante des compétences professionnelles que doivent acquérir les élèves dans tous les métiers, et pas seulement dans le secteur des services. Elle est pour les élèves un facteur déterminant d'insertion sociale et professionnelle.

Caractéristiques

L'enseignement des langues vivantes étrangères en lycée professionnel met l'accent :

- sur l'acquisition de compétences de communication,
- sur la maîtrise du langage technique propre à chaque profession.

Des stages à l'étranger représentent une plus-value.

Facteurs favorisant

L'enseignement professionnel bénéficie de conditions favorisant l'apprentissage des langues :

- existence de groupes à effectifs réduits,
- diversification des situations pédagogiques, notamment dans le cadre des projets pluridisciplinaires,
- dispositifs spécifiques permettant aux élèves de perfectionner leurs connaissances à l'étranger en intégrant les objectifs de mobilité professionnelle.

<http://eduscol.education.fr/cid45730/presentation.html>

L'apprentissage des langues vivantes : citoyenneté et mobilité, formation interculturelle

Les enseignements de langues vivantes sont une composante essentielle de la formation générale et personnelle des divers publics de la voie professionnelle : ils contribuent, chez les élèves, apprentis et adultes concernés, au développement de la citoyenneté et à l'enrichissement du rapport aux autres. Indissociables de l'exploration des cultures étrangères, les apprentissages de langues vivantes définis par le programme sont également ancrés dans la réalité des différents environnements professionnels. Ils préparent ainsi à la mobilité dans un espace européen et international élargi.

Le Programme de Langues Vivantes est paru dans *le Bulletin Officiel spécial n°2 du 19 février 2009*. Il définit les objectifs à atteindre dans chacune des cinq activités de communication langagières en se référant aux niveaux du CECRL. Il se situe de ce fait dans la continuité des programmes de l'école primaire et du collège.

Les niveaux de compétence à atteindre sont définis selon la progression suivante :

- **niveau A2** (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) pour la fin des cursus menant à la délivrance d'un **CAP**.
- **niveau B1** (utilisateur indépendant de niveau seuil) pour la fin de la scolarité obligatoire ; pour la **qualification langue vivante** dans le cadre de la Certification intermédiaire **BEP le niveau atteint est précisé dans une des LV suivies**.
- **niveau B2** (utilisateur indépendant de niveau avancé) pour la fin des études secondaires. Le **niveau B1+** constitue le seuil minimal exigé pour l'unité « langues vivantes » du diplôme du **Baccalauréat Professionnel : pour la LV1 et l'épreuve orale facultative, niveau B1 pour la LV2**.

Les 5 modules d'enseignement correspondent aux 5 activités langagières définies par le CECRL :

- expression orale en continu (EOC)
- expression orale en interaction (EOI)
- compréhension de l'écrit (CE)
- compréhension de l'oral (CO)
- expression écrite (EE)

Les 4 domaines du programme sont :

- Vivre et Agir au quotidien
- Étudier et travailler
- S'informer et comprendre
- Se divertir et se cultiver.

La communication et l'approche actionnelle

La formation proposée en vue de l'obtention de chacun des diplômes de la voie professionnelle est centrée sur des activités de communication qui tiennent compte de la diversité des parcours scolaires et personnels. La langue est utilisée pour effectuer des tâches et mener à bien des projets proches de ceux que l'on peut réaliser dans la vie réelle.

Exemple de tâche : « Vous avez effectué plusieurs stages en entreprise lors de votre formation, vous êtes en recherche d'emploi pendant vos congés d'été en Grande-Bretagne et vous décidez de répondre à une offre d'emploi »

Cette tâche requiert l'identification, la sélection et la combinaison de plusieurs tâches élémentaires (ou intermédiaires), telles que :

- identifier les informations pertinentes dans des petites annonces (niveau A2 et A2+)
- demander un renseignement, un rendez-vous (niveau A2 et A2+)
- demander ou donner des explications et informations (niveau A2 et A2+)
- rédiger un CV (niveau B1+)
- réagir à des objections (niveau B1 et B1+)
- prendre une position et la défendre (niveau B2)

Des entraînements réguliers doivent être proposés dans les 5 activités langagières ; celles-ci sont évaluées indépendamment les unes des autres. Il ne doit pas y avoir confusion entre entraînement et évaluation : la démarche d'entraînement permet, en partant des acquis et des capacités des apprenants, de développer peu à peu leurs compétences en Langue (à l'écrit et à l'oral, en réception et en production) ; les stratégies mises en œuvre par l'enseignant (cf. colonnes du programme « *stratégies et entraînement* ») permettent d'entraîner l'apprenant à s'approprier et à maîtriser des savoirs et des savoir-faire.

L'apprentissage des langues vivantes et l'enseignement de l'Histoire des Arts

Parmi les compétences interculturelles que les enseignements de langues vivantes font acquérir aux apprenants, figurent la découverte, la compréhension et l'appréciation du patrimoine artistique mondial.

L'apprentissage des langues vivantes et le Numérique

Le recours aux TICE est particulièrement recommandé, voire indispensable. L'utilisation des TICE est donc particulièrement encouragée : travail en salles pupitres, informatiques ou multimédia, en laboratoires de langues, en ayant recours à la baladodiffusion, aux ENT, aux TBI et aux tablettes ... L'intégration de ces usages à la pédagogie et la didactique des langues doit être favorisé (recherche internet, aide au travail lexical, phonologique, phonétique, visionnage de supports authentiques audio et/ou vidéo...)

Une situation complexe en LV en BTS

La tâche complexe est :

- constituée de l'enchaînement d'une série de micro-tâches communicatives
- en lien avec un rôle assigné à l'apprenant
- en vue d'aboutir à l'accomplissement d'une mission en fonction d'un objectif donné et de contraintes clairement identifiées.

Le scénario :

Tâche complexe au cours de laquelle, l'apprenant est mis en action

- à travers la mobilisation de connaissances linguistiques et de capacités
- dans le cadre d'activités langagières intégrées (CO, CE, EOI, EOC, EE)
- dans le but qu'il réussisse la mission qui lui est confiée.

PHASES	ACTIVITÉS LANGAGIÈRES	CAPACITÉS
1	Réception de l'écrit	Collecter les informations, les classer, les hiérarchiser
2	Réception de l'oral	Collecter les informations, les classer, les hiérarchiser
3	Production orale Interaction	Se présenter, faire une proposition à l'oral en lien avec la mission
4		Discussion, argumentation en tenant compte d'un élément nouveau
5	Production Écrite	Rédiger la proposition finale

Exemple de situation complexe permettant une évaluation des capacités

Dans le cadre de votre entreprise, vous devez vous renseigner sur une machine fabriquée à l'étranger (CE, CO), puis vous devrez présenter votre sélection lors d'une réunion avec vos supérieurs hiérarchiques (EE,EOI, EOC).

Capacités visées

- Lire de courts écrits quotidiens (documents d'entreprise, des instructions, notice, publicité) pour trouver une information ou exécuter une tâche. En relation ou non avec l'activité de l'entreprise pour s'informer au sujet du pays étranger.
- Parcourir de la documentation pour trouver des informations, accomplir une tâche ou faire une synthèse.
- Rédiger des notes et des messages à destination d'un collègue, d'un service, d'un ouvrier, pour transmettre des informations, donner des consignes.
- Comprendre des consignes pour effectuer une tâche (ou des consignes de sécurité ou un mode d'emploi).
- Organiser et animer une réunion.
- Expliquer à des collègues les raisons d'une décision prise par un supérieur, de l'acceptation ou du rejet d'une proposition, les avantages et les inconvénients d'un produit, d'une option, d'une façon de faire, d'une solution à un problème de conception.
- Participer à une réunion – Justifier une façon de faire.
- Présenter oralement une entreprise, un processus de fabrication, un poste de travail, un produit, une machine.

Documents supports

- Documentation écrite, audio de diverses machines (CE, CO)
- Sites de deux entreprises à l'étranger (CE)
- Etc.

Un exemple de projet pédagogique

Langues Vivantes/Anglais- Terminale Baccalauréat Professionnel

SÉQUENCE : ADVERTISING FOR A MUSIC FESTIVAL

Objectifs

- * prendre la parole en continu pour promouvoir le prochain festival de musique sur l'Île de Wight ;
- * rédiger et présenter un poster qui annonce l'événement.

Tâches finales

- * Expression orale en continu : Record a sound track to announce the next festival of the Isle of Wight.
- * Expression écrite : Write & Draw a poster for the next festival of the Isle of Wight.

Tâches intermédiaires

	Study postcards/different pictures and maps (cf méthodologie = documents iconographiques)
EOC	Describe the Isle of Wight orally
EE	Write a description of the Isle of Wight Make a list of questions you want to ask somebody in charge of the festival
CE	Read about the Isle of Wight / Read a leaflet about how to organise a festival / Read about past festivals / Read excerpts from a forum on the internet about the festival/past festivals.
EOI	Discuss your choice for the line-up: Decide which singers or groups you want & give your reasons. Call an organiser of the festival (still some practical details missing)

Adapted from: Anglais TACTICS (Bac Pro 3 ans), Edition Delagrave 2011

Domaines du programme

Vivre et Agir au Quotidien = landscape, professional relations

Travailler = working abroad, at work

S'informer = références géographiques, tourism, the media :the internet, advertising

Se cultiver et se divertir = music

Objectifs culturels

Découvrir les festivals et leur organisation (+ références à Glastonbury/Reading)

Outils lexicaux

music / festivals, landscapes, figures & numbers

Outils grammaticaux

quantifiers, question tags + simple present + V-ing

Outils linguistiques

Expressing distances, Expressing future, Referring to the past

Objectifs phonologiques

La prononciation du ED, du « h », du son [ai]/ [äi] + intonation in question tags

Mise en place de la séquence

Séance n°1	• Expression orale : Brainstorming autour du thème de travail/ mission/objectifs • Expression orale : description d'un document iconographique • Compréhension écrite : réflexion sur la tâche • Groupe 1 : EE + EOI+ EOC • Groupe 2 : CE + EOI +EOC	<u>Mode de travail</u> Collectif Collectif Individuel + intercorrect° Groupe	<u>Documents /Supports</u> • Diaporama (*) • Document type QCM : reflecting on your task • Fiches / Groupes (*) • HW=Find vocabulary you need												
Séance n°2	• Suite travail de groupes +restitutions orales • Reviewing Language functions/forms & Grammar	Groupe Collectif	• Fiches /Groupes • Diaporama suite • Focus on Expressing distances+ Vocabulary : Landscapes & Festivals (champs lexicaux)												
Séance n° 3	• CE + EE: mobiliser des connaissances sur l'organisat° d'un festival • EE : lister ttes infos utiles pour le projet : <table><tr><td></td><td>Gathered informat°</td><td>Why it is useful</td><td></td></tr><tr><td>The Isle of Wight</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>The organisat° of a festival</td><td></td><td></td><td></td></tr></table>		Gathered informat°	Why it is useful		The Isle of Wight				The organisat° of a festival				Classe entière 2 groupes de travail	• Fiche = leaflet « how to organise/to promote a festival » • + texte à trous adapted from www.eHow.com • Cf Tableau récapitulatif
	Gathered informat°	Why it is useful													
The Isle of Wight															
The organisat° of a festival															
Séance n°4	• CE + EE + EOI : s'informer sur de précédents festivals OU • CE + EE + EOI : repérer les idées intéressantes des témoignages des internautes	Groupe de 4/3 Groupe de 4/3 prévoir rapporteurs	• Fiche Past festivals : from 1969 to 2008 • Excerpts from a forum on the internet												
Séance n°5	• EOI : choisir le programme du festival Edition 2014 • EE : préparer des questions pour • EOI : s'entretenir par téléphone avec un responsable du festival	Classe entière Individuel Binôme	• Diaporama suite (2011 Line-up) • Fiche de Role Play activity • Révisions sur Questions												

Séance N° 5 bis	Collecter toutes les informations utiles	Collectif + Individuel	Tableau : Information for the poster/for the announcement
Évaluations <i>Formatives :</i> <i>Sommatives :</i>	<i>Autoévaluation:</i> capacités/connaissances/phonologies EOC: Make an oral presentation of the picture that best illustrates the festival EE : Write a public announcement for the festival (=brouillon) EOC: Record a sound track to announce the next Isle of Wight Festival in June 2014. EE: Write and draw a poster for the next festival		Fiche: Check your progress - Critères d'évaluation pour l'expression orale +dépôt sur l'ENT - Critères d'évaluation pour l'expression écrite. <u>Poster : critères d'évaluation en Arts Appliqués (cf. professeur)</u>

(*)Documents/Supports à déposer en pièces jointes dans le cahier de textes numérique et/ ou sur l'ENT.

En sciences physiques et chimiques

Introduction

« En sciences physiques, lorsqu'on veut optimiser le transfert d'énergie d'une source d'énergie vers un récepteur, il y a lieu de s'assurer d'une bonne adaptation d'énergie ».

Autrement dit, dans notre cas, les questions suivantes peuvent être posées :

Les programmes de physique - chimie des BTS industriels permettent-ils aux élèves issus de lycée professionnel de transférer toutes les compétences qu'ils y ont acquises ?

Quelles pistes d'adaptation peuvent être proposées ?

La question se pose également pour les élèves lauréats des baccalauréats technologiques (STL, STI2D, STD2A). Nous limiterons notre propos à celui des élèves lauréats d'un baccalauréat professionnel.

Constat

Il existe environ 80 BTS du secteur de la production différents. Nous les distinguerons en trois catégories :

- Catégorie N°1 : Les BTS dont le volume horaire en sciences est faible (4h à 6h par semaine) et qui ont été rénovés. (actuellement 11 BTS)
- Catégorie N°2 : Les BTS dont le volume horaire en sciences est faible (4h à 6h par semaine) et qui n'ont pas encore été rénovés. (environ 60 BTS)
- Catégorie N°3 : Les BTS dont le volume horaire en sciences est important (plus de 8h par semaine). (7 BTS)

Étudions la continuité Bac pro / BTS en physique-chimie pour ces 3 catégories :

Catégorie N°1 :

	Bac Pro	BTS
formation	Expérimentale	Expérimentale
compétences	Définies	Définies
évaluation	CCF	CCF

Commentaires : Les référentiels sont cohérents. Il y a adaptation d'autant plus que les compétences évaluées lors des CCF Bac Pro sont exactement les mêmes que celles évaluées lors des CCF BTS. Si la formation par compétences que l'élève a reçue au lycée professionnel a été construite et poursuivie en BTS, la continuité pédagogique est assurée.

Catégories N°2 et N°3 :

	Bac Pro	BTS
formation	Expérimentale	Calculatoire et expérimentale
compétences	Définies	NON Définies
évaluation	CCF	Écrite

Commentaires : Il n'y a pas d'adaptation. L'élève issu de BAC PRO se retrouve démuné si une continuité pédagogique n'est pas construite.

Pistes d'adaptation pour les BTS de Catégories N°2 et N°3

1. Pratiquer la démarche scientifique

Quel que soit le BTS, si on souhaite que les élèves issus du lycée professionnel soient capables de transférer les compétences qu'ils ont acquises dans les enseignements post-bac, il convient de s'emparer des compétences de la démarche scientifique et de concevoir les séquences pédagogiques (cours, TD, TP) ainsi que les évaluations dans un esprit de continuité pédagogique.

Ci dessous, les compétences auxquelles sont formées les élèves de baccalauréat professionnel :

Compétences BAC PRO	Capacités
S'approprier	Rechercher, extraire et organiser l'information.
Analyser Raisonner	Émettre une hypothèse. Proposer une méthode de résolution, un protocole expérimental.
Réaliser	Choisir une méthode de résolution, un protocole expérimental. Exécuter une méthode de résolution, expérimenter, simuler.
Valider	Contrôler la vraisemblance d'une hypothèse. Critiquer un résultat, argumenter.
Communiquer	Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

2. Proposer un positionnement d'entrée :

L'expérience montre que chaque fois qu'un test de positionnement a été proposé, celui-ci a été bien perçu à la fois par les étudiants et à la fois par les professeurs.

Il ne s'agit pas de créer un classement des étudiants dès l'entrée. Il s'agit de permettre aux étudiants de comprendre clairement les attendus dans cet enseignement post-bac de ce début d'année. Attendus en cohérence avec ce que l'élève a acquis en pré bac.

Ce test de positionnement doit donc permettre aux professeurs et aux élèves d'identifier les besoins nécessaires à une première année réussie.

Nous conseillons de construire un test d'une trentaine de questions maximum, s'appuyant sur des situations simples contextualisées, porteuses de sens pour les étudiants, en quatre parties :

- une partie « connaissance »
- une partie « expérimentale »
- une partie « compétences transversales » (s'approprier, raisonner, valider, communiquer ...)
- une partie « connaissance du BTS et des métiers associés ».

3. Anticiper dès l'année n-1

L'accompagnement semble bien fonctionner lorsqu'un établissement dispose d'une SEP et lorsque les professeurs initient la liaison dès l'année de terminale bac pro (cours co-construit, intervention des professeurs de STS en terminale bac pro).

4. Anticiper une programmation sur deux ans

Les enseignants savent s'adapter à un nouveau public. La période d'adaptation est souvent bien vécue mais occasionne un retard parfois important par rapport à la programmation habituelle du professeur.

Il s'en suit une accélération au second trimestre mal vécue par l'étudiant qui s'était accroché jusque là. Nous invitons donc les professeurs à réfléchir très tôt à une programmation sur deux années.

Mathématiques et sciences-physiques

Enseignement des mathématiques en lycée professionnel

Les élèves de Baccalauréat Professionnel reçoivent un enseignement de mathématiques (mathématiques-sciences), dispensé sur les 3 années de leur cursus lycée. Le programme de mathématiques de terminale se compose d'un tronc commun (TC), comportant 4 modules ^[1], et d'une partie spécifique (SPE) déclinée en 1, 2 ou 3 modules selon le groupement de référence du diplôme ^[2].

Afin de sécuriser le parcours des élèves de lycée professionnel en enseignement supérieur, il est nécessaire de déclencher les dispositifs particuliers de formation en amont du Baccalauréat.

Un programme complémentaire (PC) de mathématiques est à dispenser en terminale. Il s'adapte aux besoins des disciplines d'enseignement professionnel et au projet personnel de poursuite d'études de l'élève.

	Intitulé des unités	Grpt A	Grpt B	Grpt C
Tronc commun (TC)	Statistique à deux variables.	X	X	X
	Probabilités.	X	X	X
	Suites numériques 2.	X	X	X
	Fonction dérivée et étude des variations d'une fonction.	X	X	X
Enseignements de spécialités (SPE)	Fonctions exponentielles et logarithme décimal			X
	Fonctions logarithmes et exponentielles.	X	X	
	Géométrie dans le plan et dans l'espace : consolidation.		X	
	Vecteurs 2.		X	
	Trigonométrie 2.	X		
Programme complémentaire (PC)	Produit scalaire.	X	X	
	Nombres complexes.	X	X	
	Calcul intégral.	X	X	
	Primitives.			X
	Fonctions logarithme népérien et exponentielle de base e.			X

[1] Bulletin officiel spécial n° 2 du 19 février 2009

[2] Groupement A : spécialités des métiers de l'électricité, de l'électronique et de l'électrotechnique

Groupement B : spécialités de la maintenance, de la productique et de la chimie.

Groupement C : spécialités du tertiaire administratif, de l'hygiène, de la santé et des services à la personne.

Contrairement au tronc commun et à la partie spécifique, le programme complémentaire n'a pas vocation à concerner systématiquement tous les élèves.

Quels sont les élèves concernés ?

- ✓ Les élèves inscrits dans les spécialités pour lesquelles les contenus développés dans les modules complémentaires permettent de mieux appréhender les notions travaillées dans le domaine professionnel

- ✓ Les élèves motivés souhaitant élargir leurs connaissances mathématiques
- ✓ Mais aussi, tout particulièrement, les élèves envisageant une poursuite d'études en section de technicien supérieur.

Quels modules pour quels besoins ?

Pour les élèves désirant poursuivre en STS, l'accompagnement mis en place consistera à apporter un complément de formation portant sur les connaissances à approfondir, et surtout sur les démarches méthodologiques qui permettront aux futurs étudiants d'être mieux armés en STS. L'apport complémentaire de connaissances doit en effet permettre de favoriser l'autonomie des élèves dans une démarche de résolution, et de mieux appréhender les tâches complexes.

En mathématiques, des aménagements du programme complémentaire peuvent être envisagés selon le profil et le parcours individuel des futurs étudiants, notamment dans le cadre d'une liaison concertée entre les enseignants de Bac Pro et de STS.

Un approfondissement des notions abordées en terminale peut également être proposé. Il doit permettre aux élèves d'asseoir leurs connaissances, d'augmenter leur maîtrise des T.I.C. et de développer des compétences suffisantes d'analyse et de réflexion.

Enfin, pour faciliter l'intégration et l'épanouissement des élèves de Bac Pro en STS, il convient d'opérer l'ensemble de ces actions dans un esprit d'élargissement culturel, sur le plan général et sur le plan scientifique.

A quel moment du cycle ?

Le repérage de ces élèves concerne toutes les disciplines et relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique.

Le module complémentaire du programme de mathématiques doit être traité en classe de terminale professionnelle.

L'identification des élèves concernés est à réaliser avant la fin de la classe de première professionnelle afin d'anticiper l'organisation des enseignements en classe de terminale (mise en œuvre dans le cadre d'une programmation cohérente de tous les enseignements de mathématiques (TC+SPE+PC), organisation des contenus "en spirale".

Deux écueils à éviter :

- ✓ Procéder à une détermination trop précoce des élèves
- ✓ Créer des sous-filières, (classes spécifiques)

Quelles propositions d'organisation de l'enseignement des mathématiques-sciences ?

Il n'y a pas d'attribution ni de répartition réglementaires des moyens horaires. La répartition des moyens horaires relève de la responsabilité des établissements.

Les grilles horaires élèves nous fournissent les indications suivantes :

	Durée horaire (cycle de 3 ans)	
	pour les spécialités comportant un enseignement de sciences physiques et chimiques (grille 1)	pour les spécialités comportant un enseignement de LV2
Enseignements généraux des mathématiques (et sciences pour la grille 1)	349	181
accompagnement personnalisé (AP)	210	210
enseignements généraux liés à la spécialité (EGLS)	152	152

Les recommandations suivantes peuvent être faites :

La partie « Tronc commun » du programme est enseignée sur les moyens horaires attribués aux enseignements généraux de mathématiques (et aux sciences physiques et chimiques (grille 1)).

La partie spécifique et le programme complémentaire sont enseignés sur les moyens horaires attribués aux enseignements généraux (mathématiques (et sciences physiques et chimiques (grille 1))), mais aussi, sur une partie des moyens horaires réservés aux enseignements généraux liés à la spécialité (EGLS) et sur les moyens horaires accordés à l'accompagnement personnalisé (AP).

Mathématiques et rénovation des programmes de BTS

Ce rapport présente de façon synthétique le travail engagé dans l'académie pour accompagner les bacheliers professionnels en Sections de Techniciens Supérieurs dans leur formation. Une équipe interdisciplinaire, constituée d'IA-IPR et d'IEN associés dans ce travail ont cherché à repérer, à connaître sur le territoire de l'académie les différents acteurs de lycées professionnels et technologiques (Professeurs, chefs des travaux). Ces derniers ont travaillé en collaboration afin d'échanger sur les difficultés rencontrées et sur les travaux déjà engagés. A l'issue de ce travail, il a été proposé un plan de formation dans l'académie, qui s'est étalé sur une durée de trois années.

Objectifs des formations :

- Présenter la rénovation des STS et ses enjeux
- L'orientation en STS
 - Selon les capacités et la motivation des candidats.
 - Inciter les bacheliers professionnels à poursuivre des études vers les sections de technicien supérieur
- La promotion sociale

- L'insertion professionnelle (Des diplômes de plus en plus nécessaires pour faire face aux exigences des postes de travail)
- Favoriser la poursuite d'études
- Assurer la réussite des bacheliers professionnels inscrits en STS
- Aider les enseignants à percevoir le nouvel éclairage sur l'esprit des nouveaux programmes de STS.

Extraits de la note de rentrée 2013 de l'IGEN sur BTS

Contexte

- a) Prise en compte de l'orientation croissante des bacheliers professionnels vers les BTS
- b) Articulation avec les programmes du lycée professionnel et les nouveaux programmes du lycée technologique.

Intentions générales

Il s'agit d'une rénovation des modules déjà existants qui respecte la configuration présente des BTS. Ces modules évoluent davantage par la présentation et par la pédagogie sous-jacente que par les contenus au sens strict, qui restent stables. Ainsi, la présentation des modules comporte trois colonnes au lieu de deux initialement, les capacités attendues ayant été ajoutées.

Annexes

Le lien avec les disciplines technologiques et professionnelles est accentué et les contenus mathématiques mieux ajustés aux besoins réels des autres disciplines. En particulier, les exigences calculatoires sont limitées, mais la maîtrise des outils utilisés est un attendu.

Contenus des formations

1 ^{er} temps : état des lieux, diagnostic	• Faire une analyse croisée des référentiels. • Identifier les prérequis indispensables à l'entrée en BTS. • Identifier le profil d'élèves qui ont la volonté et les atouts pour aborder une formation dans l'enseignement supérieur. • Insister sur l'approfondissement en enseignement général puisque l'atout principal des élèves de BAC PRO est la maîtrise des enseignements professionnels.
2 ^{ème} temps : des ressources	• Les productions dans l'académie en termes de formation et d'évaluation. • Proposition de supports variés pour aider les étudiants dans les apprentissages.

Le troisième temps est consacré aux préconisations

Au sein de l'établissement	• Organiser des rencontres entre les équipes pédagogiques • Développer le travail collaboratif, échanger et partager • Développer une culture commune afin d'éviter les ruptures et favoriser les ruptures fécondes.
Au niveau des pratiques pédagogiques	• L'élaboration d'un projet innovant interdisciplinaire par une équipe d'enseignants volontaires → Préparer les élèves des lycées professionnels (accueillir et accompagner les élèves en STS) • croiser : → Les référentiels (compétences, savoirs, programmes) → Les progressions pédagogiques → Les regards et pratiques • Mutualiser ses compétences • Agir ensemble par un travail interdisciplinaire.
Au niveau de l'enseignement disciplinaire	• L'évaluation des compétences à l'entrée en STS • Valoriser les acquis pour une meilleure intégration en STS • Favoriser la progressivité et la complexification des apprentissages • Donner du sens aux apprentissages • Réflexion sur l'intégration du numérique • Différencier pour remédier et pour aller plus loin.
Au niveau de l'accompagnement des équipes éducatives	• Mise en place de FIL interdisciplinaires (formations d'initiatives locales). Importance d'un professeur coordonnateur • Accompagner les professeurs à distance • Avoir des regards croisés dans le cadre des liaisons • Impulser la création d'outils pédagogiques interdisciplinaires.

Regards croisés sur les compétences des baccalauréats professionnels ASSP, SPVL et les BTS ESF et SP3S

L'approche des référentiels des baccalauréats professionnels ASSP et SPVL et des brevets de technicien supérieur ESF et SP3S implique l'élaboration de plans de formation visant la construction de compétences professionnelles s'appuyant sur des savoirs scientifiques et technologiques. Les démarches pédagogiques s'appuient sur des contextes professionnels déclinés en plusieurs situations professionnelles. Les activités développées présentent un caractère professionnel permettant aux élèves et aux étudiants d'appréhender un problème ou une situation sous ses aspects multidimensionnels, de développer l'esprit d'équipe, l'initiative, l'autonomie et le sens des responsabilités. La méthodologie de projet est mise en œuvre dans tous les référentiels.

On constate une cohérence des approches pédagogiques et des compétences développées en baccalauréat professionnel et en brevet de technicien supérieur.

Il convient de travailler en équipe mixte (bac pro/BTS) en amont et en aval sur les modalités d'accompagnement des élèves issus du baccalauréat professionnel pour favoriser leur réussite en sections de techniciens supérieurs. Il sera pertinent de s'appuyer sur les compétences professionnelles et transversales communes aux référentiels.

<i>Compétences générales BTS</i>	<i>Compétences BTS SP3S</i>	<i>Compétences Bac Pro ASSP</i>
C1 Analyser	C11 analyser les besoins et les demandes des publics des structures sanitaires et sociales, des organismes de protection sociale	C1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage
	C12 analyser les prestations et services offerts par la structure et/ou les partenaires de la structure	
	C13 étudier les besoins en matière de personnels (recrutement, accompagnement, animation – formation), en matière d'équipements, à l'échelle du service	C 2.2 Participer à la formation et à l'encadrement de stagiaires. C.2.1 Organiser le travail en équipe professionnelle C2.4 Gérer les stocks et les matériels
	C21 élaborer un projet d'intervention auprès des publics, concevoir des actions pour le service, la structure	C 3.2 Élaborer le projet individualisé, le projet de vie C 3.4 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale

C2 Concevoir		C 3.7 Conduire des actions d'éducation à la santé (option structure)
	C22 organiser des évènements, des réunions de service et/ou partenariales...	C1.2 Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires
C3 Réaliser	C31 instruire un dossier de prestations	C 3.8 Gérer des documents de la vie quotidienne (option domicile)
	C32 coordonner les interventions d'une équipe	C2.1 Organiser le travail en équipe professionnelle
	C33 assurer la logistique administrative et comptable du service, de la structure	
	C34 assurer et développer la qualité du service rendu	C2.3 Participer au contrôle et à la gestion de la qualité Mise en œuvre dans les différentes activités liées à la démarche de projet.
C4. S'informer Inform Communiquer	C41 rechercher, collecter et exploiter une documentation professionnelle	C1.2 : Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires. Mise en œuvre dans différentes activités
	C42 établir une relation de service auprès de différents publics (usagers, professionnels, partenaires...)	C1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage C1.2 Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires.
	C43 présenter des résultats, rendre compte d'activités, d'études personnelles ou collectives	C1.2 Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires.
C5 Évaluer	C51 mesurer les résultats de l'activité	C3.4 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale C3.7 Conduire des actions d'éducation à la santé (option structure)
	C52 évaluer les personnels relevant de sa responsabilité	C2.1 Organiser le travail en équipe professionnelle

Compétences générales BTS	Compétences BTS SP3S	Compétences Bac Pro SPVL			
		G1 Gestion des espaces ouverts au public.	G2 Gestion du patrimoine locatif	A1 Activités de soutien et d'aide à l'intégration	A2 Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté
C1 Analyser	C11 analyser les besoins et les demandes des publics des structures sanitaires et sociales, des organismes de protection sociale	C 1 – 1 Observer les situations C 1 – 2 Identifier les besoins et les demandes des usagers, établir un diagnostic des situations	C 1 – 1 Analyser les demandes et les situations des ménages C 1 – 2 Observer l'environnement locatif et établir un diagnostic	C 1 – 1 Identifier les demandes des publics (accès à des services administratifs, techniques, médico-sociaux, éducatifs..., démarches ...) C 1 – 2 Analyser les demandes	C 1 – 1 Identifier les demandes de la population (d'activités récréatives, éducatives, de valorisation d'un patrimoine, de création de lieux de vie sociale...)
	C12 analyser les prestations et services offerts par la structure et/ou les partenaires de la structure	C 4 – 1 Rechercher et actualiser les informations nécessaires aux activités			
	C13 étudier les besoins en matière de personnels (recrutement, accompagnement, animation – formation), en matière d'équipements, à l'échelle du service		C 3 – 4 Assurer le suivi de la maintenance des équipements, des travaux, des contrats d'entretien, des interventions de valorisation		
C2 Concevoir	C21 élaborer un projet d'intervention auprès des publics, concevoir des actions pour le service, la structure	C 3 – 1 : Déterminer les priorités d'action et les modes d'intervention C 4 – 5 Travailler en coopération avec d'autres partenaires	C 4 – 6 Travailler en coopération avec d'autres partenaires	C 3 – 1 Organiser des permanences C 3 – 2 Planifier et organiser des activités C 4 – 4 Contribuer au partenariat avec les acteurs locaux C 3 – 4 Coordonner l'action et les interventions de différents partenaires	C 3 – 1 Élaborer ou contribuer à l'élaboration d'un projet d'activités ou d'un plan d'actions C 3 – 2 Organiser des activités, des rencontres, des sorties C 3 – 3 Coordonner l'action et les interventions de différents partenaires
	C22 organiser des événements, des réunions de service et/ou partenariales...				

C3 Réaliser	C31 instruire un dossier de prestations		C 4 – 1 Instruire des dossiers de demandes de logement	C 4 – 2 Accompagner les personnes dans leurs démarches administratives, dans la préparation d'un dossier....	
--------------------	--	--	---	---	--

<i>Fonctions du BTS ESF</i>	<i>Compétences BTS ESF</i>	<i>Compétences Bac Pro ASSP</i>
F1 : EXPERTISE ET CONSEIL TECHNOLOGIQUES	C1.1 Assurer une veille technique, scientifique et juridique.	
	C1.4 Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé - alimentation-hygiène.	C3.3 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation. C3.7 Conduire des actions d'éducation à la santé (option structure). C 3.2 Élaborer le projet individualisé, le projet de vie. C3.6 - Concevoir et préparer des collations, des repas équilibrés conformes à un régime et aider à la prise des repas (option domicile) - Préparer des collations, distribuer des repas équilibrés conformes à un régime et aider à la prise des repas (option structure)
	C1.6 Élaborer un budget ; constituer le dossier de financement.	C3.8 Gérer des documents de la vie quotidienne (option domicile)
	C1.7 Gérer le budget d'une action individuelle ou collective.	
F2 : ORGANISATION TECHNIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE, DANS UN ETABLISSEMENT	C5.1 Planifier et/ou coordonner des activités au sein d'un service ou d'un établissement.	C2.1 Organiser le travail en équipe professionnelle
	C5.2 Gérer les produits, les matériels, les équipements	C 2.4 Gérer les stocks et les matériels
	C5.3 Assurer une veille de l'état des espaces de vie	C3.1 Assurer l'hygiène de l'environnement de la personne. C2.3 : Participer au contrôle et à la gestion de la qualité.
	C1.9 Coordonner une équipe	
	C3.1 Élaborer une communication à destination de différents publics	C 2.2 Participer à la formation et à l'encadrement de stagiaires Accueillir de nouveaux agents, des bénévoles. C3.4 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale.

F3 : ANIMATION, FORMATION, COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	C4.1 Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle	C1.2 Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires.
	C4.2 Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles.	C 2.1: Organiser le travail en équipe professionnelle.
FONCTIONS TRANSVERSALES	C2.B.1 Analyser les besoins d'un public	C1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage C1.2 : Communiquer avec l'équipe, les autres professionnels, les services, les partenaires.
	C1.3 C2.C.1 ; C2.C.2 Impulser et/ou concevoir et/ou conduire des actions de conseil, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne	C3.2 Élaborer le projet individualisé, le projet de vie C3.3 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation C 3.4 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale C3.7 Conduire des actions d'éducation à la santé (option structure)
	C1.5: Concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions.	
	C1.8 Assurer la qualité du service rendu	C 2.3 Participer au contrôle et à la gestion de la qualité.
	C2.C.3 Évaluer les actions mises en place	C3.4 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale
	C4.7 Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires	C3.8 Gérer des documents de la vie quotidienne (option domicile)

Fonctions du BTS ESF	Compétences BTS ESF	Compétences Bac Pro SPVL			
		G1 Gestion des espaces ouverts au public.	G2 Gestion du patrimoine locatif	A1 Activités de soutien et d'aide à l'intégration	A2 Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté
F1 : EXPERTISE ET CONSEIL TECHNOLOGIQUES	C1.1: Assurer une veille technique, scientifique et juridique.	C 4.1 Rechercher et actualiser les informations nécessaires aux activités		C 3.3 Gérer la documentation	C 1.2 Rechercher les ressources environnantes et les éléments à valoriser (patrimoine local, culturel ...).
	C1.4: Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé - alimentation-hygiène.	C 1.2 Identifier les besoins et les demandes des usagers, établir un diagnostic des situations C 4.1 : Rechercher et actualiser les informations nécessaires aux activités	C 1.2 Observer l'environnement locatif et établir un diagnostic. C 3.3 : Identifier et inventorier les travaux à effectuer. C 4.3 : Dresser l'état des lieux d'un logement. C 4.5 : Contribuer à la valorisation du cadre de vie.	C 1.2 Analyser les demandes	C 1.2 Rechercher les ressources environnantes et les éléments à valoriser (patrimoine local, culturel ...). C 3.1 Élaborer ou contribuer à l'élaboration d'un projet d'activités ou d'un plan d'actions.
	C1.6 Élaborer un budget; constituer le dossier de financement.		C 3.1 Assurer le suivi des entrées et des sorties des logements. C 3.2 : Effectuer des opérations administratives et des opérations de gestion.		
	C1.7 Gérer le budget d'une action individuelle ou collective.				

F2 : ORGANISATION TECHNIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN SERVICE, DANS UN ETABLISSEMENT	C5.1 Planifier et/ou coordonner des activités au sein d'un service ou d'un établissement.	C3.1 Déterminer les priorités d'action et les modes d'intervention.		C 3.2 Planifier et organiser des activités. C 3.1 Organiser des permanences.	C 3.1 Élaborer ou contribuer à l'élaboration d'un projet d'activités ou d'un plan d'actions. C 3.2 Organiser des activités, des rencontres, des sorties.
	C5.2 Gérer les produits, les matériels, les équipements	C 3.3 Assurer le suivi de la maintenance des espaces, des équipements.	C 3.4 Assurer le suivi de la maintenance des équipements, des travaux, des contrats d'entretien, des interventions de valorisation.		
	C5.3 Assurer une veille de l'état des espaces de vie	C 3.3 Assurer le suivi de la maintenance des espaces, des équipements. C 4.3 Assurer la prévention des risques et la sécurité des personnes.	C 3.4 Assurer le suivi de la maintenance des équipements, des travaux, des contrats d'entretien, des interventions de valorisation.		
F3 : ANIMATION, FORMATION, COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	C1.9 Coordonner une équipe.	C3.4 Coordonner une équipe de terrain.	C3.5 Coordonner une équipe de terrain.	C3.5 Coordonner une équipe de terrain.	C3.4 Coordonner une équipe de terrain.
	C3.1 Élaborer une communication à destination de différents publics	C 2.1 Accueillir et dialoguer avec les personnes présentes sur les espaces. C 2.2 : Informer et orienter les personnes. C 2.3 Prévenir les conflits, réguler les situations conflictuelles.	C 2.1 Accueillir et dialoguer. C 2.2 Répondre aux demandes des usagers en adoptant une démarche commerciale C 2.3 Réguler les situations conflictuelles, les conflits de voisinage. C 2.4 Faciliter les échanges et susciter les initiatives contribuant à la vie sociale.	C 2.1 Accueillir et dialoguer dans des points d'accueil, des points d'écoute, des permanences. C 2.2 Informer et orienter les personnes. C 2.3 Faciliter le lien entre les usagers et les interlocuteurs institutionnels.	C 2.1 Susciter l'expression des populations. C 2.2 Promouvoir les activités et les lieux de vie sociale. C 2.3 Réguler les relations entre les personnes (usagers, acteurs institutionnels...).
		C 4.5 Travailler en coopération avec d'autres partenaires.	C 4.6 Travailler en coopération avec d'autres partenaires.	C 4.4 Contribuer au partenariat avec les acteurs locaux.	C 3 Coordonner l'action et les interventions de différents partenaires.

	C4.1 Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle			C 3 4 Coordonner l'action et les interventions de différents partenaires.	C 4 3 Animer un réseau de bénévoles. C 4 4 Identifier sa place, ses activités dans la mise en œuvre d'un projet, dans une équipe, un partenariat.
	C4.2 Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles	Mise en œuvre au travers de plusieurs compétences			
FONCTIONS TRANSVERSALES	C2.B.1 Analyser les besoins d'un public	C 1 – 1 Observer les situations C 1 – 2 Identifier les besoins et les demandes des usagers, établir un diagnostic des situations	C 1– 1 Analyser les demandes et les situations des ménages C 1 – 2 Observer l'environnement locatif et établir un diagnostic	C 1 – 1 Identifier les demandes des publics (accès à des services administratifs, techniques, médico-sociaux, éducatifs..., démarches ...) C 1 – 2 Analyser les demandes	C 1 – 1 Identifier les demandes de la population (d'activités récréatives, éducatives, de valorisation d'un patrimoine, de création de lieux de vie sociale...) C 1 – 2 Rechercher les ressources environnantes et les éléments à valoriser (patrimoine local, culturel ...)
	C1.3 C2.C.1 ; C2.C.2 Impulser et/ou concevoir et/ou conduire des actions de conseil, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne	C 4 – 2 Assurer des interventions techniques			C 4 – 1 Participer au déroulement d'activités récréatives ou d'ateliers éducatifs, d'activités de valorisation des ressources locales C 4 – 2 Animer des activités associatives ou des lieux de vie sociale C 4 – 3 Animer un réseau de bénévoles

	C1.5 Concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions.		C 4 – 5 Contribuer à la valorisation du cadre de vie		C 3 – 1 : Élaborer ou contribuer à l'élaboration d'un projet d'activités ou d'un plan d'actions C 4 – 1 Participer au déroulement d'activités récréatives ou d'ateliers éducatifs, d'activités de valorisation des ressources locales
	C1.8 : Assurer la qualité du service rendu	C 5 – 1 : Apprécier la satisfaction des différents acteurs C 5 – 2 : Etablir un bilan des actions conduites dans le secteur d'activité	C 5 – 1 Apprécier la satisfaction des usagers C 5 – 2 Etablir un suivi et/ou un bilan d'activités ou un bilan de fonctionnement d'un dispositif	C 5 – 1 Apprécier la satisfaction des usagers C 5 – 2 Etablir un suivi et/ou un bilan d'activités ou un bilan de fonctionnement d'un dispositif	C 5 – 1 Apprécier la satisfaction des usagers C 5 – 2 Etablir un suivi et/ou un bilan d'activités ou un bilan de fonctionnement d'un dispositif
	C2.C.3 : Évaluer les actions mises en place				
	C4.7 : Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires				

Approche disciplinaire - Économie / Droit / Management

L'enseignement de l'économie du droit et du management en Bac Pro et en BTS

En Bac Pro, les apprentissages en économie et droit visent :

- l'acquisition d'un corpus de connaissances juridiques et économiques associées à celles portant sur la diversité, le fonctionnement et l'analyse des organisations ;
- la maîtrise des méthodes d'observation, d'interprétation et d'explicitation de situations professionnelles prenant appui sur ces connaissances ;
- la conduite d'activités permettant la mobilisation de ce corpus de connaissances et favorisant le réinvestissement et l'approfondissement des notions étudiées.

En lycée professionnel, l'assimilation des connaissances en économie et droit est fondamentalement liée à un contexte. ***Les bacheliers professionnels du domaine tertiaire ne développent pas spécifiquement la capacité à réinvestir les concepts étudiés dans des situations différentes du contexte dans lequel ils ont été découverts.***

En BTS, l'enseignement de l'économie vise une culture commune dans le domaine de l'environnement économique des entreprises. Les thèmes du programme sont axés sur la compréhension des facteurs économiques agissant sur la prise de décision des principaux agents. Ils engagent les étudiants à construire des raisonnements mobilisant des notions et mécanismes économiques.

En BTS, l'enseignement du droit a vocation à préparer à l'insertion professionnelle des étudiants par la compréhension du cadre juridique des organisations dans lesquelles ils sont appelés à évoluer. Il s'agit de maîtriser les règles de droit qui s'appliquent aux acteurs économiques et sociaux, de développer des compétences méthodologiques en matière de documentation juridique et d'analyser des situations simples.

En BTS, l'enseignement du management s'opère à partir de l'étude de contextes d'organisations. Cet enseignement se situe au niveau du pilotage de l'entreprise.

Le rapport à l'écrit est différent en bac professionnel et en BTS : au cours des trois années de formation, l'élève de bac professionnel rédige, sous forme de dossier, une dizaine d'« objets d'étude » (par exemple le télétravail dans les métiers du transport). Il retient quatre de ces dossiers pour la certification dont l'un est présenté à l'oral. A l'inverse, l'étudiant de BTS s'entraîne, au cours des deux années de formation, à subir deux épreuves écrites, l'une de quatre heures en économie-droit, l'autre de trois heures en management.

L'élève de lycée professionnel découvre en BTS des épreuves écrites soumises à une contrainte de temps.

Quelques recommandations susceptibles de favoriser la liaison entre le Bac pro et le BTS

... par la collaboration des équipes enseignantes :

- ▶ favoriser l'attractivité de l'enseignement d'économie-droit chez les professeurs de lycée professionnel, par exemple en leur proposant d'observer des séances de cours en classe de BTS,
- ▶ agir sur la ventilation des services des enseignants en bac pro : le professeur qui enseigne les avoirs associés au domaine professionnel doit être en mesure d'assurer également des enseignements d'économie-droit. S'il n'assure pas ces cours lui-même, il est indispensable qu'il construise sa progression de cours en fonction de celle des enseignements d'économie-droit,
- ▶ développer des actions communes de formation continue, notamment locales, associant des professeurs de lycée professionnel et des professeurs de classe de BTS dans une réflexion commune des approches notionnelles et la façon dont les concepts sont abordés en BTS et en Bac pro.

... avec les élèves de Bac pro et les étudiants de BTS :

- ✓ élaborer la progression des cours d'économie, droit et management en BTS en partant des acquis des étudiants issus du bac pro. Un cours de droit du travail en STS peut, par exemple, mobiliser des situations que des étudiants, titulaires d'un bac professionnel, ont vécues en entreprise au cours de leurs vingt-deux semaines de stage. Cette démarche s'inscrit précisément dans l'approche pédagogique et didactique de la voie technologique tertiaire (observation, analyse, conceptualisation) et permet aux étudiants issus de la voie professionnelle d'entrer dans un processus d'explicitation du fonctionnement d'une organisation,
- ✓ dans le même ordre d'idées, et de manière plus large, mobiliser les outils numériques (wiki, écrits collaboratifs, exploitation de l'ENT,...) pour favoriser l'interaction entre les étudiants issus de différents horizons afin de permettre à chacun d'apporter aux autres ses compétences propres,
- ✓ proposer et mutualiser des ressources communes conçues par les professeurs de lycée professionnel et les professeurs des classes de BTS exploitables tant par les élèves de bac professionnel que par des étudiants en début de première année de STS de façon à ce que chacun évalue son niveau de connaissances (par exemple des QCM renvoyant à des situations permettant de passer à un degré supérieur de compétences). Ces ressources peuvent être proposées et mises à disposition sur des espaces sécurisés des sites disciplinaires d'économie-gestion de l'académie,

- ✓ réaliser un travail sur la formulation des consignes, en début de formation en STS, en augmentant progressivement le niveau d'abstraction : les étudiants issus de la voie professionnelle ont, tout au long de leur scolarité en lycée, travaillé à partir de consignes explicites portant sur des champs de réflexion restreints. Il s'agit donc en BTS de sensibiliser ces étudiants à quelques verbes directeurs centraux (caractériser, identifier, comparer, différencier, repérer...). Le cas échéant, s'autoriser, en début de première année de BTS, un détour sémantique pour permettre aux nouveaux étudiants de s'appropriier le champ lexical de la discipline. Ce qui implique un travail avec l'ensemble des professeurs de la section.
- Dans tous les cas de figure, le début de la formation en BTS doit s'appuyer sur la formulation de consignes simples et explicites.***

Tableau comparatif des exigences certificatives

<i>Baccalauréat professionnel</i> <i>du domaine tertiaire</i>	<i>BTS</i> <i>du domaine tertiaire</i>
Composantes de la situation d'évaluation en économie et droit : - un dossier transdisciplinaire comportant quatre « études », choisies par le candidat parmi la dizaine d'objets d'étude qu'il a réalisée au cours de sa formation ; - un exposé du candidat portant sur l'une des quatre études choisie (10 minutes) ; - un entretien avec l'évaluateur (20 minutes maximum).	• Économie-Droit : épreuve écrite d'une durée de 4 heures (deux sujets distincts en droit et en économie, le candidat ayant la liberté de gérer son temps comme il l'entend). A partir de situations concrètes, le candidat doit mobiliser ses connaissances pour analyser une situation économique et juridique. • Management : épreuve écrite d'une durée de 3 heures au cours de laquelle le candidat est invité à analyser le contexte particulier d'une entreprise, établir un diagnostic et proposer des solutions opérationnelles.

Partie 4 : expérimentations et dispositifs académiques

Les actions autour de la liaison entre le baccalauréat professionnel et le BTS sont très nombreuses dans l'académie de Lille. Elles prennent diverses formes et constituent autant d'initiatives à développer, à mutualiser, à généraliser. L'abondance des actions académiques ne nous permet pas de les décrire dans leur exhaustivité. C'est pourquoi, nous vous proposons un classement par types d'actions. Il est évident que bien d'autres initiatives existent localement sans être pour autant répertoriées dans le tableau ci-dessous.

Nous remercions vivement les proviseurs et les chefs d'établissements de leur participation et de leurs réponses à l'enquête envoyée.

<i>Type d'action</i>	<i>Détails de l'action</i>	<i>Quelques lycées impliqués</i>
Utilisation de l'accompagnement personnalisé en première et terminale professionnelle	Des séances d'accompagnement personnalisé sont dédiées aux élèves repérés pour les préparer à l'entrée en classe de STS. Des professeurs de BTS animent quelques séances d'accompagnement personnalisé pour les élèves de bac pro.	Institut Saint Louis d'Armentières LP Louise de Bettignies de Cambrai Lycée de Condé Lycée Coubertin de Calais Lycée Vinci Calais LP de l'automobile et des transports de Grande Synthe LP Henri-Senez Hénin-Beaumont LP et LT Henri Darras Liévin LP François Albert Noeux les Mines
Travail sur l'orientation des élèves de baccalauréat professionnel	Découvrir les BTS Rencontrer d'anciens élèves de BTS Valoriser la poursuite d'études en BTS Rencontres avec les enseignants de BTS Utilisation des journées « portes ouvertes » Visites organisées d'établissements accueillant des BTS Travail sur la motivation Entretiens de positionnement	Lycée Vauban d'Aire sur la Lys Lycée Curie d'Aulnoye Aymeries Lycée Yourcenar de Beuvry Lycée Coubertin de Calais Lycée Vinci Calais Lycée Berthelot de Calais Lycée de Condé Lycée Paul Duez de Cambrai Lycée de l'Escaut Valenciennes LP Henri-Senez Hénin-Beaumont LP et LT Henri Darras Liévin LP François Albert Noeux les Mines Lycée Hazard Armentières LP St Exupéry – Halluin Lycée Pasteur – Hénin-Beaumont LP Robespierre – Lens LP Savary – Arras LP J Verne – Bully les Mines LP Boilly – La Bassée Lycée Hôtelier – Le Touquet Lycée des deux caps – Marquise L.P. Vertes feuilles de St André Lycée Colbert de Tourcoing Lycée de Vinci – Jesse de Forest LP de Vinci – Trith Saint Léger

Immersion en BTS	Des élèves de baccalauréat professionnel se rendent dans des classes de BTS pour un ou plusieurs moments d'immersion, voire de journées d'immersion Présence d'élèves de baccalauréat professionnel aux oraux de BTS	Lycée Baudimont d'Arras Lycée Yourcenar de Beuvry Lycée Chatelet de Saint Pol sur Ternoise Lycée Cazin – Boulogne sur Mer Lycée du Détroit – Calais Lycée hôtelier – Le Touquet Lycée Berthelot – Calais Lycée Coubertin de Calais Lycée Vinci Calais Lycée Debeyre de Dunkerque Lycée de l'automobile et du transport de Grande Synthe LP Henri-Senez Hénin-Beaumont LP et LT Henri Darras Liévin LP François Albert Noeux les Mines Lycée Hazard Armentières Lycée Mansart – Marly Lycée Baggio – Lille Lycée Prouvé – Lomme LP Boilly – La Bassée Lycée Saint Martin – Roubaix LP Malraux – Bethune Lycée Blaringhem - Bethune
Préparation à la poursuite d'études en BTS	Quelques heures sont dédiées dans l'emploi du temps de certains élèves de bac pro pour une préparation à la classe de BTS. Les formules mises en place sont assez diverses.	Lycée Curie d'Aulnoye Aymeries Lycée Beaupré – Haubourdin lycée Zola – Wattrelos LP Robespierre – Lens LP Savary – Arras LP J Verne – Bully les Mines Lycée Saint Vincent – Loos Lycée Notre Dame du sacré Cœur – Loos Lycée Sévigné Tourcoing LP Sévigné Tourcoing LP Delaunay Lomme
Formations inter-établissements	Formations rassemblant des professeurs de lycée professionnel et de BTS, qui permettent d'aborder par exemple : → les compétences pour réussir → les programmes → l'utilisation de l'accompagnement personnalisé → les outils de communication avec les familles → le repérage des besoins des élèves → la création d'un projet commun entre le lycée et les lycées professionnels	Lycée Branly – Boulogne-sur-mer LP Normandie Niemen – Calais LP Jules Verne – Etaples LP Professeur Clerc – Outreau Lycée Guy Mollet d'Arras LP François Rabelais Douai Lycée Corot Douai Lycée Rimbaud Sin le Noble Lycée du Hainaut – Valenciennes Lycée Senez - Hénin-Beaumont

Échanges d'enseignants	Des enseignants de BTS interviennent au LP (par exemple en accompagnement personnalisé) Des enseignants de LP interviennent en classe de BTS (par exemple lors des épreuves communes) Co-intervention des enseignants de LP et de BTS Visites réciproques d'enseignants dans les deux cycles d'enseignement	LP Louise de Bettignies de Cambrai Lycée Debeyre de Dunkerque Lycée de l'automobile et du transport de Grande Synthe Lycée Coubertin de Calais Lycée Vinci Calais Lycée Blaise Pascal Longuenesse LP de l'AA Saint Omer LP Jacques Durant Saint Omer
Professeurs référents et tuteurs	Des professeurs référents ou des tuteurs sont désignés pour aider les élèves, en LP ou en BTS Cordées de la réussite	Lycée de Condé Lycée du Hainaut – Valenciennes Lycée Curie d'Aulnoye Aymeries
Suivi individualisé des élèves de BTS	Entretiens personnalisés pour les élèves en situation de décrochage Renforcement des compétences de base en enseignement général pour les bacheliers professionnels Création de TD, TP ou projets adaptés aux compétences professionnelles des bacheliers professionnels pour les valoriser Semaine d'accueil des bacheliers professionnels Modules dédiés pour les bacheliers professionnels	Lycée Hazard Armentières Lycée du Hainaut – Valenciennes Lycée Hôtelier – Le Touquet Lycée Lurçat – Maubeuge Lycée Sévigné Tourcoing LP Sévigné Tourcoing LP Delaunay Lomme

Pour toutes remarques, commentaires ou propositions concernant ce guide académique, merci d'envoyer un mél à l'adresse des doyens des corps d'inspection du second degré :

ce.ipr@ac-lille.fr ou ce.ien@ac-lille.fr